

ÉTIENNE ANHEIM ET FRANÇOIS MENANT

MOBILITÉ SOCIALE ET INSTRUCTION

CLERCS ET LAÏCS DU MILIEU DU XIII^e AU MILIEU DU XIV^e SIÈCLE

«How is the uneducated and unskilled man to succeed in these times of sharp and skilful competition and sleepless activity? [...] Every man, unless he wishes to starve outright, must read and write, and cast accounts». Egerton Ryerson, Chief superintendent of education for Upper Canada, 1848¹.

Au sein de la question de la mobilité sociale, le problème de l'instruction tient une place particulière du fait de notre regard contemporain influencé par l'importance du capital scolaire dans la construction des trajectoires sociales². L'historien, marqué par les recherches des sociologues et les pratiques de son temps, peut être tenté de corrélérer directement instruction et mobilité sociale, ce qui ne va pas sans difficultés. En effet, la société occidentale de la fin du Moyen Âge n'accorde pas forcément aux savoirs acquis par l'instruction, scolaire ou extra-scolaire, le même genre de reconnaissance que la nôtre, de sorte que le savoir ne joue pas exactement le même rôle dans la construction des hiérarchies sociales que dans le monde occidental contemporain.

¹ Cité par H. J. Graff, *Literacy, jobs, and industrialization : the nineteenth century*, dans Id. (éd.), *Literacy and social development in the West : a reader*, Cambridge-New York, 1981, p. 232-260, aux p. 232 et 236.

² Au sein d'une immense bibliographie sur l'école et le rôle des diplômés dans le parcours professionnel, on pourra rappeler le caractère fondateur des recherches de Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron dans les années 1960, en particulier *Les Héritiers. Les étudiants et la culture*, Paris, 1964 et *La Reproduction. Éléments pour une théorie du système d'enseignement*, Paris, 1970. Pour une présentation des enjeux contemporains du capital scolaire et des différenciations sociales dans le cadre français, on pourra voir les travaux de François Dubet, *L'École des chances : qu'est-ce qu'une école juste?*, Paris, 2004 et *Injustices : les expériences des inégalités au travail*, Paris, 2006 et de Marie Duru-Bellat, *L'hypocrisie scolaire*, Paris, 2000 (en collaboration avec F. Dubet) et *L'inflation scolaire*, Paris, 2006.

De fait, la conjoncture de 1300 s'inscrit dans un moment d'élévation globale du niveau d'instruction de la population, clercs comme laïcs, mais les rapports entre ces deux phénomènes s'avèrent difficiles à saisir. Nous pourrions reprendre presque mot à mot l'avertissement placé par Duccio Balestracci en tête de son récent livre sur l'alphabétisation dans les campagnes toscanes de la fin du Moyen Âge³ : «Per esser sinceri abbiamo perfino qualche robusto dubbio che [ce travail] possa definirsi uno studio di storia dell'alfabetizzazione, una materia per la quale, crediamo, i tagli periodizzanti non coincidono necessariamente con le cronologie convenzionali. Un po' come succede, ad esempio, per casi analoghi in storia economica, fare storia dell'alfabetizzazione per un arco così stretto di secoli (dal XIV al XVI) è, più che altro, un esercizio di *histoire événementielle*, compreso, in questo caso, fra la disponibilità delle fonti e le limitazioni di competenza di chi le usa»⁴.

Les auteurs de cette contribution affrontent une tâche plus délicate encore que celle de Balestracci, puisque leur étude embrasse non seulement l'alphabétisation mais l'instruction dans son ensemble (et même l'éducation au sens le plus large), et qu'ils doivent la mettre en rapport avec un développement historique de nature et de rythme différents, la mobilité sociale, et dans une chronologie trop courte pour que l'on puisse réellement, avec les sources dont l'on dispose vers 1300, évaluer de façon précise et irréfutable l'effet de la première sur la seconde. Il reste que l'instruction a sans aucun doute joué un grand rôle dans la mobilité, individuelle, familiale et structurale, au cours des derniers siècles du Moyen Âge, et que ce serait négliger un élément important que de ne pas la prendre en compte pour évaluer la spécificité de cette mobilité autour de 1300. On ne prétendra pas ici tirer de conclusions – l'état de la bibliographie et celui des sources accessibles ne le permettent pas, et l'ampleur du sujet rendrait risible toute prétention en ce sens dans le cadre d'un simple article –, mais proposer quelques éléments de réflexion qui s'intégreront aux autres matériaux apportés par ce colloque à l'étude de la «conjoncture de 1300».

Le problème majeur est celui d'un rapport possible entre la mobilité sociale et l'instruction dans un contexte souvent considéré comme en crise. Le XIV^e siècle est généralement décrit comme un moment de rigidification de la société et de moindre mobilité sociale, en particulier dans le sens ascendant. L'augmentation

³ D. Balestracci, *Cilastro che sapeva leggere. Alfabetizzazione e istruzione nelle campagne toscane alla fine del Medioevo, XIV-XVI secolo*, Pise, 2004, p. 18, n. 14.

⁴ En ce qui concerne notre article, les «limites de compétences» concerneront particulièrement les laïcs, pour lesquels l'Italie fournira la majeure partie des pistes de réflexion et des cas cités.

globale du niveau d'instruction est-elle alors un palliatif, destiné à éviter une mobilité descendante? Est-elle une nouvelle forme d'accès à la mobilité ascendante, à un moment où cette dernière deviendrait plus rare? Ces questions doivent non seulement être rapportées aux évolutions économiques propres à la conjoncture de 1300, mais réinscrites dans une perspective plus large, celle du développement d'une culture de l'écrit dans le monde occidental entre le XII^e et le XV^e siècle, qui rend plus nécessaire la maîtrise de formes de savoir élaborées. Plus spécifiquement, la croissance d'administrations qui recourent à des «professionnels» pose le problème d'un premier âge de la «bureaucratie», au sens de Max Weber, qui est une autre manière de s'interroger sur les liens entre mobilité sociale et instruction. Le service du prince, de la commune ou de l'Église devient une voie commode d'ascension pour ceux qui ont reçu une formation adéquate, parallèlement aux autres usages sociaux du savoir dans le monde rural ou marchand. À cet égard, les clercs, traditionnels détenteurs de la culture écrite dans le monde médiéval, méritent une attention spécifique. Non seulement l'étroitesse de leurs liens avec le savoir scolaire les place en position favorable, mais de plus, leur institution de référence, l'Église, joue elle-même dans la conjoncture de 1300 un rôle qu'il conviendrait d'examiner avec attention, et qui est insuffisamment analysé. Dans la mesure où l'instruction semble peser plus lourd dans les carrières ecclésiastiques que dans les autres trajectoires sociales, il faut se demander dans quelle mesure on n'observe pas une différence sensible entre clercs et laïcs dans le contexte de la conjoncture de 1300, qui se répercuterait non seulement au niveau individuel, mais aussi au niveau collectif, posant le problème de stratégies familiales qui tendent à donner aux enfants des formations complémentaires et rendent possible la constitution de «fronts de parenté»⁵ au sein desquels les membres clercs et laïcs d'un même groupe familial peuvent agir de manière coordonnée.

On tentera donc de donner un premier état de ces questions difficiles en étudiant prioritairement l'espace méditerranéen (France méridionale et Italie essentiellement) et en cherchant à comparer le cas des laïcs et celui des clercs, l'accès à l'instruction et les formes de carrières n'étant pas les mêmes dans les deux cas, en particulier à cause de l'importance prise par les universités dans le monde clérical. Comparaisons et recoupements entre ces deux pans de la société permettront de mieux cerner la situation des uns et des autres⁶.

⁵ L'expression est empruntée à G. Levi, *Le pouvoir au village. Histoire d'un exorciste dans le Piémont du XVII^e siècle*, Paris, 1989 (éd. ital. 1985).

⁶ Les passages sur les clercs sont dus à Étienne Anheim, ceux qui concernent les laïcs à François Menant.

Il faudra tout d'abord rappeler la diversité des formes d'instruction dans une société occidentale où le réseau scolaire et universitaire se développe fortement, mais où les savoirs peuvent aussi circuler de manière plus informelle, en particulier par l'écrit, dont la maîtrise se développe; la «civilisation des mœurs», pour laquelle le tournant des XIII^e et XIV^e siècles est une époque charnière, ajoute encore une gamme de savoirs supplémentaire au bagage de qui veut réussir. On cherchera ensuite à comprendre la place de l'instruction dans les formes de la mobilité sociale des laïcs et des clercs durant les XIII^e et XIV^e siècles, avant de chercher finalement à cerner avec plus de précision les liens possibles entre conjoncture de 1300 et rôle de l'instruction dans la mobilité ascendante ou descendante.

L'INSTRUCTION

L'instruction des laïcs : le niveau monte

Un des phénomènes les plus remarquables, dans l'Europe de 1300, est l'élévation globale de l'instruction des laïcs, qui semble s'être développée rapidement au cours des décennies précédentes⁷. Dans la seconde moitié du XIII^e siècle se multiplient les mentions de petites écoles, et les états des lieux dressés par Bonvesin de la Riva pour Milan en 1288⁸ et par Giovanni Villani pour Florence en 1338⁹ révèlent qu'en Italie au moins l'instruction primaire s'est généralisée

⁷ À strictement parler, on ne devrait pas parler d'«instruction des laïcs», puisque par définition le *laicus* est *illitteratus*, analphabète, tout comme le *clericus* est *litteratus* : M. T. Clanchy, *Literate and illiterate : hearing and seeing : England, 1066-1307*, dans H. J. Graff (éd.), *Literacy, jobs... cit.*, p. 15-45, aux p. 16-21. Le simple fait de s'instruire peut d'ailleurs transformer les laïcs en clercs, alors même qu'il ne changent pas d'état social ni professionnel : dans certains diocèses champenois, quiconque a fréquenté l'école et reste capable de lire l'épître durant la messe est considéré sa vie durant comme clerc, au sens ecclésiastique, avec les privilèges afférents, S. Guilbert, *Les écoles rurales en Champagne au XV^e siècle : enseignement et promotion sociale*, dans *Les entrées dans la vie : initiations et apprentissages*, Nancy, 1982, p. 127-148. L'objet «laïc instruit» est dans ces conditions frappé d'évanescence permanente. Heureusement pour nous, cette transformation ne semble pas générale, et n'est au fond, pour l'historien, guère plus qu'une question de mots : les clercs dont nous allons parler ne se définissent pas comme les gens instruits, mais comme les membres du clergé, deux catégories qui tendent de moins en moins à coïncider aux derniers siècles du Moyen Âge.

⁸ Bonvesin de la Riva, *De magnalibus Mediolani*, G. Pontiggia et M. Corti (éd.), Rome, 1980, III, § 23 et 25.

⁹ G. Villani, *Nuova cronica*, G. Porta (éd.), Parme, 1990, I, 12, 94, p. 198; cf. le commentaire de D. Herlihy et C. Klapisch-Zuber, *Les Toscans et leurs familles. Une étude du catasto florentin de 1427*, Paris, 1978, p. 563-568.

à une bonne partie de la société urbaine, ce que beaucoup de documents confirment dans le détail¹⁰. Nombreux sont désormais les enfants qui vont à l'école et apprennent à lire et à compter, à écrire pour certains¹¹. Les conditions financières de la scolarisation primaire, relativement peu onéreuse, leur permettent d'acquérir un bagage minimum sans exiger de leurs parents un effort démesuré. On peut dire que vers 1300, en milieu urbain au moins¹², la proportion d'hommes possédant des notions de base, qu'ils utilisent pour leur activité professionnelle, est loin d'être négligeable. Le niveau d'alphabétisation des villes italiennes se place probablement, il est vrai, au-dessus de la moyenne européenne, mais d'autres pays en sont proches, à partir du XIV^e siècle au moins : la proportion d'Anglais de ce temps qui savent lire ou écrire, par exemple, semble comparable à celle des Italiens¹³. Projétons-nous un instant au-delà de la conjoncture de 1300 : le mouvement d'instruction se développe encore à la fin du XIV^e siècle et au XV^e, et il est en tout cas mieux connu. On peut alors établir des tableaux assez complets de l'équipe-

¹⁰ L'Italie offre une moisson documentaire impressionnante sur l'enseignement primaire à l'époque communale, notamment en Ligurie, Vénétie et Toscane. Le vieil ouvrage de G. Manacorda, *Storia della scuola in Italia*, I, Palerme, 1914 (rééd. Bologne, 1978 et Florence, 1980), bien dépassé, donne néanmoins une quantité de sources. On verra surtout les études régionales, souvent excellentes : G. Petti Balbi, *L'insegnamento nella Liguria medievale. Scuole, maestri, libri*, Gênes, 1979; G. Arnaldi (éd.), *Scuole nella Marca Trevigiana e a Venezia nel secolo XIII*, dans G. Folena (éd.), *Storia della cultura veneta*, I, Vicence, 1976, p. 351-386; G. Ortalli, *Scuole, maestri e istruzione di base tra Medioevo e Rinascimento. Il caso veneziano*, Vicence, 1993; A. Petrucci et M. Miglio, *Alfabetizzazione e organizzazione scolastica nella Toscana del XIV secolo*, dans S. Gensini (éd.), *La Toscana nel secolo XIV. Caratteri di una civiltà regionale*, Pise, 1988, p. 465-484; A. M. Nada Patrone, *Vivere nella scuola. Insegnare e apprendere nel Piemonte del tardo Medioevo*, Turin, 1996. Pour une vue plus générale, P. F. Grendler, *Schooling in Renaissance Italy. Literacy and Learning, 1300-1600*, Baltimore-Londres, 1989 (trad. ital., 1991), chap. I.

¹¹ Le rapport entre les apprentissages de ces trois disciplines, et surtout entre ceux de la lecture et de l'écriture, est en soi une vaste question, qui n'est pas indifférente à notre sujet mais qu'il n'est évidemment pas possible d'aborder ici. Outre les ouvrages sur la scolarisation et sur les niveaux de familiarité avec l'écrit à la fin du Moyen Âge qui seront cités au fil des notes, on tirera profit des travaux des historiens de la lecture, à l'époque moderne surtout, qui ont renouvelé nos connaissances sur l'apprentissage et l'usage de l'écrit dans sa matérialité et sa quotidienneté (et son désusage, car on peut aussi désapprendre à lire et écrire faute de pratique).

¹² Les ruraux étant habituellement considérés comme moins alphabétisés. Voir la discussion de D. Balestracci, *Cilastro che sapeva leggere...* cit., et le passage sur les élites rurales, ci-dessous.

¹³ M. T. Clanchy, *From Memory to Written Record. England 1066-1307*, Oxford, 1993; cf. Id., *Literate and illiterate...* cit. Le livre de Clanchy reste encore aujourd'hui l'analyse la plus remarquable des pratiques médiévales de l'écrit documentaire; il a influencé une génération entière d'historiens qui les ont abordées.

ment éducatif et des niveaux d'alphabétisation dans des villes ou des régions à travers la majeure partie de l'Europe, depuis l'Italie et l'Angleterre¹⁴, encore, jusqu'à diverses villes allemandes¹⁵, françaises, flamandes, espagnoles¹⁶. À cette époque, dans bien des lieux où l'observation est possible, la majorité des citadins un peu aisés et exerçant une activité indépendante, artisans et petits commerçants, ainsi qu'une partie des élites rurales, sont alphabétisés ou au moins familiers avec l'écrit. Les pauvres des villes – c'est-à-dire une proportion importante de la population si l'on y inclut la masse des salariés – et une grande partie des paysans restent en retrait de ce mouvement : l'alphabétisation est affaire d'élites et de classes moyennes, citadines surtout, et ne concerne en-dehors de celles-ci qu'«une infime fraction de la population laborieuse»¹⁷.

Il est au demeurant difficile de considérer «les laïcs», c'est-à-dire l'ensemble de la population de l'Occident hors la minorité de clercs¹⁸, comme une unique catégorie d'analyse en ce qui concerne l'instruction. Ce serait plus vrai pendant la première moitié du Moyen Âge, où l'immense majorité des laïcs est réunie dans une commune ignorance à l'exception de quelques petits groupes

¹⁴ L'Angleterre est à la fois le pays – avec l'Italie – où l'instruction primaire et secondaire (de type collèges) est probablement le plus développée, et celui où elle a été le mieux étudiée : surtout N. Orme, *English Schools in the Middle Ages*, Londres, 1973; Id., *Education in the West of England, 1066-1548*, Exeter, 1976.

¹⁵ Plusieurs recueils d'articles sur l'instruction dans l'Allemagne médiévale ont paru depuis une vingtaine d'années, mais ils ne correspondent pas vraiment à notre perspective. On verra les deux bonnes synthèses de M. Kintzinger : *Stadt und Schule im hoch- und spätmittelalterlichen Reich. Genese und Perspektiven der mediävistischen Stadtschulforschung*, dans H. Flachenecker et R. Kiessling (éd.), *Schullandschaft in Altbayern, Franken und Schwaben. Untersuchungen zur Ausbreitung und Typologie des Bildungswesens in Spätmittelalter und früher Neuzeit*, Munich, 2005, p. 15-42; et Id., *Schule und Schüler in der gegenwärtigen interdisziplinären Mittelalterforschung*, dans M. Kintzinger, S. Lorenz et M. Walters (éd.), *Schule und Schüler im Mittelalter*, Cologne, 1996, p. 1-10. Parmi les nombreuses études monographiques, citons, toujours de M. Kintzinger, *Das Bildungswesen in der Stadt Braunschweig im hohen und späten Mittelalter : Verfassungs- und institutionengeschichtliche Studien zu Schulpolitik und Bildungsforderung*, Cologne, 1990.

¹⁶ Tours d'horizon commodes : J.-P. Genet, *La mutation de l'éducation et de la culture médiévales : Occident chrétien, XII^e siècle-milieu du XV^e siècle*, I, Paris, 1999, p. 87-90, 370-384; J. Verger, *Les gens de savoir dans l'Europe de la fin du Moyen Âge*, Paris, 1997, p. 52-59.

¹⁷ P. Braunstein, *La communication dans le monde du travail à la fin du Moyen Âge*, dans *Kommunikation und Alltag im Spätmittelalter und früher Neuzeit. Internationaler Kongress Krems an der Donau, 9. bis 12. Oktober 1990*, Vienne, 1992, p. 75-95, à la p. 95 (rééd. dans Id., *Travail et entreprise au Moyen Âge*, Bruxelles, 2003, p. 459-477, à la p. 477).

¹⁸ Voir ci-dessus la discussion du terme, et notre choix.

sociaux – une mince frange de l'aristocratie – ou professionnels – notaires et juristes, surtout italiens et catalans¹⁹.

Autour de 1300, en tout cas, l'élévation du niveau d'instruction, globalement indéniable, masque de profondes disparités entre groupes sociaux et entre milieux géographiques : quoi de commun entre les paysans pauvres des campagnes reculées, peinant pour avoir accès à l'instruction et aux informations sur le monde, et les marchands toscans qui tiennent leurs livres de famille²⁰, ou les juristes, les grands commis des États dont l'instruction et l'information représentent précisément le gagne-pain²¹? Entre ces deux extrêmes s'échelonnent désormais toutes sortes de niveaux d'instruction, en bonne partie orientés vers des buts professionnels : il s'agit de compter pour les commerçants, les artisans et beaucoup d'autres, d'écrire et de savoir un peu de droit pour les notaires et autres hommes de plume, de rédiger des listes pour les innombrables employés des administrations²². Sur tout bateau au long cours on trouve un marin capable de lire cartes et portulans²³, dans toute compagnie de gens d'armes un commis aux écritures, dans la moindre bourgade un ou deux notaires, et le marchand, l'entrepreneur, voire le propriétaire terrien qui savent lire peuvent améliorer

¹⁹ On se bornera à citer de grands états des lieux, d'ailleurs globalement plutôt optimistes sur les situations dont ils rendent compte : A. Petrucci et C. Romeo, «Scriptores in urbibus». *Alfabetismo e cultura scritta nell'Italia altomedievale*, Bologne, 1992; M. Zimmermann, *Écrire et lire en Catalogne (IX^e-XII^e siècle)*, II, Madrid, 2003; R. McKitterick (éd.), *The Uses of Literacy in Early Medieval Europe*, Cambridge-New York, 1990; et en dernier lieu R. McKitterick (éd.), *La culture du haut Moyen Âge : une question d'élites? Actes du colloque, Cambridge, 6-8 sept. 2007*, sous presse.

²⁰ Deux livres classiques : C. Bec, *Les marchands écrivains. Affaires et humanisme à Florence (1375-1434)*, Paris-La Haye, 1967, et C. Klapisch-Zuber, *La maison et le nom. Stratégies et rituels dans l'Italie de la Renaissance*, Paris, 1991. Pour l'Europe du Nord, un essai rapide et déjà un peu ancien, mais intéressant, permet de distinguer l'instruction de différents groupes sociaux : A. Wendehorst, *Wer konnte im Mittelalter lesen und schreiben?*, dans J. Fried (éd.), *Schulen und Studium im sozialen Wandel des hohen und späten Mittelalters*, Sigmaringen, 1986, p. 9-34 (*Vorträge und Forschungen*, 30).

²¹ Voir ci-dessous à propos des podestats.

²² Je me permets de renvoyer à la mise au point succincte de F. Menant, *Les transformations de l'écriture documentaire entre le XII^e et le XIII^e siècle*, dans N. Coquery, F. Menant et F. Weber (éd.), *Écrire, compter, mesurer. Vers une histoire des rationalités pratiques*, Paris, 2006, p. 33-50.

²³ U. Tucci, *La trasmissione del mestiere del marinaio a Venezia nel Medioevo*, dans *La trasmissione dei saperi nel Medioevo (secoli XII-XV). Diciannovesimo Convegno internazionale di studi, Pistoia 16-19 maggio 2003*, Pistoia, 2005, p. 111-126. Selon Tucci, la navigation reste avant tout une pratique, mais il décrit un ensemble de techniques qui exigent de lire, de compter, de tenir des raisonnements abstraits.

leurs pratiques professionnelles grâce aux manuels techniques qui commencent à circuler²⁴.

Une autre nouveauté importante est la place que les «intellectuels intermédiaires», selon l'expression de Jacques Verger²⁵, tiennent désormais dans la société : les membres de ce groupe-clef sont particulièrement sensibles à la mobilité sociale et à son éventuel ralentissement, et aptes à replacer dans une perspective historique les phénomènes qu'ils vivent. Des notaires comme Rolandino de Padoue et beaucoup de ses collègues²⁶, des maîtres d'école comme Bonvesin de la Riva²⁷, se font chroniqueurs, sociologues et moralistes à leurs moments perdus et deviennent ainsi, à l'égal de quelques grands marchands, les plus sûrs auxiliaires du médiéviste.

Par ailleurs les réflexions sur l'alphabétisation et plus largement sur la *literacy*, au sens d'une familiarité multiforme avec l'écrit, se sont multipliées depuis une quarantaine d'années²⁸, en particulier chez les historiens modernistes²⁹, mais aussi à l'occasion d'observations sur les secteurs d'illettrisme qui subsistent ou renaissent dans la société contemporaine³⁰. Ces travaux permettent de sortir du

²⁴ A. J. Grieco et O. Redon, *Écritures des savoirs et des techniques*, dans O. Redon (éd.), *Les langues de l'Italie médiévale*, Paris, 2002. Et ci-dessous, les références sur diverses modalités de diffusion des savoirs techniques.

²⁵ J. Verger, *Les gens de savoir...* cit., p. 167.

²⁶ M. Zabbia, *Notariato e memoria storica. Le scrittura storiografiche notarili nelle città dell'Italia settentrionale (secc. XII-XIV)*, dans *Bullettino dell'Istituto storico italiano per il Medio Evo*, 97, 1991, p. 75-122 (parmi d'autres travaux de M. Zabbia), et les études de G. Arnaldi citées ci-dessous.

²⁷ Les maîtres d'école sont une catégorie socio-professionnelle difficile à appréhender à cette époque. On trouvera des éléments dans les études régionales sur les écoles italiennes comme celle d'A. M. Nada Patrone, *Vivere nella scuola...* cit.; pour un tour d'horizon plus ample, M. Kintzinger, *A Profession and not a Career? Schoolmasters and the Artes in Late Medieval Europe*, dans W. J. Courtenay et J. Miethke (éd.), *Universities and Schooling in Medieval Society*, Leyde, 2000, p. 167-181.

²⁸ Sur ce mouvement d'idées en Italie, D. Balestracci, *Cilastro che sapeva leggere...* cit., chap. I. Lancé par A. Petrucci, *Scrittura e libro nell'Italia medievale*, dans *Studi medievali*, s. 3a, 10, 1969, p. 157-213, en pleine vigueur lors de la publication de A. Bartoli Langeli et A. Petrucci (éd.), *Alfabetismo e cultura scritta nella storia della società italiana. Atti del seminario (Perugia, 29-30 marzo 1977)*, Pérouse, 1978 (en partie repris dans *Quaderni storici*, 38, 1978), il s'achève plus ou moins avec A. Bartoli Langeli et X. Toscani (éd.), *Istruzione, alfabetismo, scrittura. Saggi di storia dell'alfabetizzazione in Italia (sec. XV-XIX)*, Milan, 1991, avant de renaître sous des formes diverses, celle du genre notamment.

²⁹ Dans une vaste bibliographie sur les usages et l'apprentissage de la lecture, on citera au moins R. Bonfil, G. Cavallo et R. Chartier (éd.), *Histoire de la lecture dans le monde occidental*, Paris, 1997 (éd. ital., 1995), et les nombreux autres travaux de Roger Chartier ou inspirés par lui. Ces études, orientées vers le livre et vers la lecture plutôt savante, ne recourent cependant guère les préoccupations qui animent le présent article.

³⁰ Parmi de très nombreuses références, on peut voir *Le point sur l'illettrisme*,

simple trinôme analphabétisme/maîtrise de la lecture/maîtrise de l'écriture – tel que nous venons de l'illustrer à propos de la scolarisation³¹ –, dans lequel s'enfermaient la plupart des études anciennes sur les pratiques culturelles des groupes subalternes de la société médiévale. On découvre en effet que la familiarité avec l'écrit est selon les milieux et les individus bien plus variée et au fond moins cohérente qu'on ne le pensait, et que les modes d'acquisition sont loin de passer tous par un enseignement scolaire³², ni de suivre la filière scandée par les apprentissages successifs de la lecture, de l'arithmétique et de l'écriture³³.

Du point de vue qui nous intéresse, c'est-à-dire l'importance de l'instruction dans la mobilité sociale, il serait donc contre-productif de se concentrer sur la recherche exclusive des parcours scolaires qu'ont pu effectuer les hommes qui sont en mouvement à l'intérieur de la société. La scolarité est évidemment fondamentale, mais d'autres types d'apprentissage de l'écrit, ainsi que l'acquisition de connaissances non écrites, jouent également un rôle dans l'aptitude à s'élever dans la société, individuellement, en famille ou par groupes sociaux entiers : on inclura dans ces savoirs non scolaires, indispensables pour faire son chemin dans bien des voies³⁴, les

dossier de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche), 2002, et mise à jour 2005, où sont notamment confrontées les différentes façons actuelles de définir l'analphabétisme (plutôt le fait de ne pas avoir appris à lire et à écrire) et l'illettrisme (plutôt le fait d'avoir plus ou moins appris, mais oublié).

³¹ Cette vue trop simple est remise en question par la plupart des auteurs cités ci-dessus, Balestracci, Petrucci, Graff...

³² M. T. Clanchy, *Literate and illiterate...* cit., p. 27-29, illustre sur le cas de saint Godric (Anglo-Saxon, né vers 1065) les modes de formation extra-scolaires : voyage, liturgie, expérience pratique, acquisition de savoirs techniques (navigation, gestion de patrimoine); Godric, fils de paysans pauvres, devient ainsi un marchand aisé.

³³ Voir par exemple les suggestions offertes par les introductions de deux ouvrages – au demeurant inégaux, et qui portent sur des milieux bien éloignés, dans le temps et l'espace, de ceux que nous étudions : K.-J. Lorenzen-Schmidt et B. Poulsen, *Introduction*, dans Eid. (éd.), *Writing Peasants. Studies in peasant literacy in early modern northern Europe*, Gylling, 2002, p. 11-18; A. Messerli, *Einführung*, dans A. Messerli et R. Chartier (éd.), *Lesen und Schreiben in Europa 1500-1900. Vergleichende Perspektiven*, Bâle, 2000, p. 17-32. Quantité d'indications sur les conditions d'acquisition des rudiments, qui peuvent suppléer aux lacunes que laissent les sources sur l'époque que nous étudions, sont rassemblées par les études sur l'Europe moderne comme, en dernier lieu, celle d'A. Messerli, *Lesen und Schreiben 1700 bis 1900. Untersuchung zur Durchsetzung der Literalität in der Schweiz*, Tübingen, 2002.

³⁴ Sur le rôle des savoirs techniques dans l'enrichissement individuel, P. Braunstein, *Technique et augmentation des biens économiques*, dans Id., *Travail et entreprise au Moyen Âge*, Bruxelles, 2003, p. 73-91. Sur celui de l'usage du monde et des savoirs non scolaires en général, de bonnes remarques appuyées

connaissances techniques acquises par l'apprentissage (qui exclut généralement l'écrit)³⁵ et celles qui se transmettent entre spécialistes confirmés et futurs spécialistes³⁶; en ce qui concerne les classes dominantes il faut compter avec la «culture générale» indispensable

sur les œuvres littéraires dans M.-T. Lorcin, *La relève des générations : sociologie, mythes et réalités*, dans *Fer-se grans. Els joves i el seu futur al món medieval*, *Revista d'història medieval*, 5, 1994, p. 13-40.

³⁵ P. Braunstein, *La communication dans le monde du travail...* cit., p. 83-84; cf. les études citées ci-dessous. Exemples tirés de sources autobiographiques de la fin du XV^e siècle : L. Marcello, *Andare a bottega. Adolescenza e apprendistato nelle Arti (secc. XVI-XVII)*, dans O. Niccoli (éd.), *Infanzie. Funzioni di un gruppo liminale dal mondo classico all'età moderna*, Florence, 1993, p. 231-251. La transmission des savoirs aux jeunes gens dans le monde rural constitue un domaine à part, dans lequel le travail auxiliaire l'emporte sur l'apprentissage : cf. A. Furió, A. J. Mira et P. Viciano, *L'entrada en la vida dels joves en el món rural valencià a finals de l'edat mitjana*, dans *Fer-se grans...* cit., p. 75-106.

³⁶ Ce type de transmission a suscité récemment plusieurs bonnes études, notamment de P. Braunstein, *Savoir et savoir-faire : les transferts techniques*, dans P. Beck (éd.), *L'innovation technique au Moyen Âge. Actes du VI^e Congrès international d'Archéologie médiévale*, Paris, 1998, p. 303-309 (rééd. dans Id., *Travail et entreprise...* cit., p. 29-44); et parmi les études en l'honneur de Philippe Braunstein recueillies par M. Arnoux et P. Monnet (éd.), *Le technicien dans la cité en Europe occidentale (1250-1650)*, Rome, 2004 : S. Epstein, *Labour mobility, journeyman organization and markets in skilled labour in Europe, 14th-18th centuries*, p. 251-269; J.-F. Belhoste, *Les hommes du fer : réflexions sur l'émergence et la diffusion de l'innovation (XIV^e-XVII^e siècle)*, p. 271-289; G. Dohrn-van Rossum, *Migration-Innovation-Städtenetze : Ingenieure und technische Experten*, p. 291-307; et encore : P. Bernardi, *Apprentissage et transmission du savoir dans les métiers du bâtiment à Aix-en-Provence à la fin du Moyen Âge (1400-1550)*, dans *Éducation, apprentissages, initiation au Moyen Âge. Actes du premier colloque international de Montpellier, novembre 1991*, I, Montpellier, 1993, p. 70-79, Les cahiers du CRISIMA, 1. On peut penser à bien des domaines dont des savoirs se transmettent ainsi, de la production agricole à l'industrie, au commerce, voire à la guerre. On fera une riche moisson d'idées en ce sens dans le volume *La trasmissione dei saperi nel Medioevo...* cit., particulièrement dans l'article de D. Degrassi, *La trasmissione dei saperi : le botteghe artigiane...* cit., p. 53-88, mais aussi dans la *Presentazione* de G. Cherubini, p. IX-X, et les articles de G. Pinto, *La trasmissione delle pratiche agricole*, p. 1-30; A. A. Settia, *Esperienza e dottrina nel mestiere delle armi*, p. 31-52; G. Piccinni, *La trasmissione dei saperi delle donne*, p. 205-248. Les modes de transmission propres aux techniques les plus sophistiquées ressortent des textes de P. Bernardi, *Métier et mystère : l'enseignement des « secrets de l'art » chez les bâtisseurs à la fin du Moyen Âge*, p. 187-204, et É. Crouzet-Pavan, *Le verre vénitien : les savoirs au travail*, p. 289-320. Voir en dernier lieu l'ample tour d'horizon des travaux récents effectué par C. Verna et L. Hilaire-Pérez, *Dissemination of Technical Knowledge in the Middle Ages and the Early Modern Era. New Approaches and Methodological Issues*, dans *Technology and culture*, 47, 2006, p. 536-565; et l'application à une situation locale médiévale de C. Verna, *L'industrie au village (Arles-sur-Tech, XIV^e et XV^e siècles). Essai de micro-histoire*, mémoire en vue de l'Habilitation à diriger des recherches, université Paris-I, 2008; je remercie Catherine Verna de m'avoir autorisé à citer cette étude, encore inédite.

pour tenir un certain rang : littérature, musique, danse, correction du langage et art de la conversation³⁷.... Dans l'acquisition de ces disciplines non scolaires, qui relèvent pour la plupart de la catégorie du savoir-faire davantage que de celle du savoir tout court³⁸, la mobilité géographique est un atout de premier ordre : le futur maître de forge, le futur marchand, le futur courtisan ont tous intérêt à aller se perfectionner loin de chez eux, et les déplacements de techniciens, aussi bien que ceux des podestats et de leurs équipes d'administrateurs spécialisés³⁹, jouent un rôle essentiel dans la diffusion des savoirs qui correspondent à leurs métiers⁴⁰.

C'est l'ensemble de ces acquisitions de savoirs, de techniques, de comportements, dans lesquels la culture écrite occupe une place centrale sans être exclusive, qui scandent les parcours de mobilité sociale. Il s'agit en premier lieu de la mobilité individuelle et des parcours familiaux ascendants, dans lesquels chaque génération gravit un échelon grâce à ses propres capacités – l'accumulation du capital pour l'une, la réussite professionnelle pour la suivante, l'acquisition de la culture écrite pour une autre encore.... Mais on prendra en compte également la mobilité structurelle, car l'instruction ou son absence contribuent à favoriser ou à empêcher le déplacement de groupes entiers au sein de la société : l'affirmation de certaines élites rurales ou celle du *popolo grasso* des villes italiennes repose en partie sur les savoirs qu'ils détiennent et qu'ils font fructifier; et en sens inverse le manque d'instruction pèse sur l'incapacité à s'adapter de pans entiers de l'aristocratie féodale et foncière et de la petite paysannerie indépendante, déstabilisés par l'évolution économique vers le marché et par l'endettement, et achevés, pour ces derniers, par les crises frumentaires.

³⁷ Ces pratiques sociales donnent lieu à une floraison de traités à partir de celui qui est sans doute le plus célèbre – et qui est beaucoup plus qu'un simple traité de savoir-vivre –, le *De arte loquendi et tacendi* d'Albertanus de Brescia (1245), jusqu'au *Liber de introductione loquendi*, simple répertoire de canevas de conversations édifiantes et inoffensives à l'usage du clergé, que rédige un siècle plus tard Philippe de Ferrare. Cf. ci-dessous, les manuels de bonnes manières.

³⁸ D. Degrassi, *La trasmissione dei saperi...* cit., p. 53.

³⁹ Un cas bien connu est celui de Pietro de' Crescenzi, que ses fonctions de juge adjoint à un podestat amènent à circuler à travers toute l'Italie et à rassembler une moisson d'observations sur les pratiques agronomiques qui nourrira son célèbre manuel, *Ruralium commodorum libri XII*, rédigé vers 1300; cf. P. Toubert, *Pietro de Crescenzi*, dans *Dizionario biografico degli Italiani*, t. 30, Rome, 1984, p. 649-657.

⁴⁰ La réflexion sur la transmission des savoirs peut même s'appliquer aux techniques de la « débrouille » – honnête ou non – et de la survie dans le milieu des marginaux urbains, techniques qui certes ne s'apprennent pas dans les livres, ni à l'école : M. S. Mazzi, *L'arte di arrangiarsi*, dans *La trasmissione dei saperi...* cit., p. 263-288.

L'instruction des clercs

Parallèlement à l'élévation du niveau de l'instruction des laïcs, l'acquisition de savoirs liés à la culture écrite se renforce également chez les clercs, qui sont les acteurs prépondérants de la mise en place d'un véritable réseau scolaire à travers toute l'Europe. Il ne s'agit pas ici de revenir en détail sur des questions bien balisées par l'historiographie mais simplement de rappeler quelques traits, pour pouvoir mener à bien la comparaison avec la situation des laïcs⁴¹.

La formation élémentaire du clergé passe par les « petites écoles », de même que celle des laïcs⁴² : à cet égard, le renforcement de ce premier niveau d'instruction a pour effet d'améliorer les connaissances initiales du personnel ecclésiastique. Cet effort s'inscrit plus largement dans la lignée du « tournant pastoral de l'Église »⁴³ et des dispositions du concile de Latran IV visant à une meilleure formation des curés de paroisse. Le décret *De magistris scholasticis* rendait obligatoire la présence d'un maître de grammaire auprès de chaque évêque, et d'un maître de théologie en plus pour un archevêque. Les curés devaient être capables d'enseigner et être assistés d'un clerc chargé spécifiquement de cette tâche, ce qui venait redoubler les possibilités d'instruction au niveau élémentaire, en parallèle aux maîtres et maîtresses d'école qui sont de plus en plus, en particulier en Italie, des laïcs.

Le contrôle de ces curés était également renforcé par des mécanismes tels que les synodes diocésains et les visites paroissiales⁴⁴. Ces dernières rappellent aussi néanmoins que l'hétérogénéité interne à la catégorie des laïcs n'est pas moins grande chez les clercs. L'élévation générale du niveau d'instruction ne suffit pas dans certains cas à masquer, au niveau local, les lacunes criantes de certains officiants aux XIII^e et XIV^e siècles. Ainsi, la visite épiscopale de Jean de Chissé dans le diocèse de Grenoble en 1340 montre environ un prêtre sur dix défaillant, donc certains considérés comme « ignorants » ou sachant à peine lire⁴⁵. Toutefois, l'évolution globale semble tout de même être celle d'une meilleure maîtrise de

⁴¹ Pour une perspective générale, voir J. Verger, *Les gens de savoir...* cit., en particulier le chap. II, *Les études*, et J.-Ph. Genet, *La mutation de l'éducation...* cit., tome 1, chap. 2, *Les écoles dans la ville*.

⁴² Voir plus haut en ce qui concerne le développement des petites écoles et les laïcs.

⁴³ A. Vauchez, *Le tournant pastoral de l'Église en Occident*, dans *Histoire du Christianisme*, tome V, *Apogée de la papauté et expansion de la chrétienté (1054-1274)*, Paris, 1993, p. 737-766.

⁴⁴ R. Foreville, *Latran I, II, III, et Latran IV*, Histoire des conciles œcuméniques, 6, Paris, 1965.

⁴⁵ P. Paravy, *De la chrétienté romaine à la Réforme en Dauphiné*, Rome, 1993, p. 129-130 (*Coll. de l'EFR*, 183).

l'écrit et de la lecture dans le bas clergé, ce qui renforce la position du curé au sein des paroisses et participe à l'approfondissement de la christianisation des campagnes⁴⁶. L'existence d'un niveau intermédiaire de formation, avec des écoles plus importantes, liées à des centres ecclésiastiques comme les collégiales, les cathédrales⁴⁷ ou les abbayes, souvent dirigées par des écolâtres, permettait d'assurer à la partie du clergé qui peut accéder à ces espaces urbains une meilleure maîtrise des outils autorisant une carrière ecclésiastique, à savoir la lecture et l'écriture, le latin et la grammaire, la connaissance de la Bible, des éléments de chant et de liturgie⁴⁸. À la différence des petites écoles souvent rudimentaires, en particulier dans le monde rural, ce niveau intermédiaire de formation était destiné plus particulièrement à former les futurs clercs. De ce point de vue, on peut remarquer une forme de parallélisme avec le monde artisanal : il s'agit avant tout d'assurer une transmission élémentaire de savoir à des individus qui ont en charge la reproduction d'une institution à l'échelle locale, de la même manière que dans le monde artisanal, par exemple, le savoir-faire acquis au cours de l'apprentissage était d'abord ciblé sur une destination pratique. Ce que l'écolâtre enseignait était d'abord destiné à un usage immédiat et concret.

On touche donc ici à une première spécificité de la question de l'instruction en ce qui concerne les clercs : si la cléricature peut être considérée, dans ses déclinaisons diverses et toutes choses égales par ailleurs, comme un métier, elle requiert une forme particulière de connaissance uniquement transmissible ou presque par l'institution scolaire, ce qui n'est pas le cas de la plupart des autres secteurs de la vie professionnelle. De plus, une partie de la tâche des clercs, à l'échelle locale, est justement de diffuser l'instruction. Ces derniers sont donc à double titre dans une situation stratégique vis-à-vis du reste de la société médiévale autour de 1300 : même si le monopole de l'écrit qui était le leur tend à s'effriter, l'instruction reste pour eux

⁴⁶ Pour des exemples concernant la France du midi, voir les contributions de *La paroisse en Languedoc (XIII^e-XIV^e s.)*, Toulouse, 1990 (*Cahiers de Fanjeaux*, 25) et *L'Église au village*, Toulouse, 2006 (*Cahiers de Fanjeaux*, 40). Pour l'Italie, voir M. Maccarrone, *Cura animarum e parrochialis sacerdos nelle costituzioni del IV Concilio lateranense (1215). Applicazioni in Italia nel secolo XIII*, dans *Pievi e parrocchie in Italia nel Basso Medio Evo (secoli XIII-XV)*, Rome, 1984, p. 81-195, et A. Vauchez, *Pievi e parrocchie in Italia nel Basso Medio Evo*, dans *Rivista di storia della Chiesa in Italia*, 40, 1986, p. 552-560.

⁴⁷ Pour des exemples d'écoles liées à des cathédrales dans notre période, mais en France du Nord, voir P. Desportes, *L'enseignement à Reims aux XIII^e et XIV^e siècles*, p. 107-122 et L. Carolus-Barré, *Les écoles capitulaires et les collèges de Soissons au Moyen Âge et au XVI^e siècle*, p. 123-226, dans *Enseignement et vie intellectuelle (IX^e-XVI^e siècles). Actes du 95^e congrès national des sociétés savantes. Philologie et histoire jusqu'à 1610*, 1, Paris, 1975, p. 123-226.

⁴⁸ J. Verger, *Les gens de savoir... cit.*, p. 56.

un moyen de jouer un rôle social prépondérant, même au niveau local, ce qui en fait potentiellement un levier de mobilité ascendante.

La seconde spécificité des clercs dans leur rapport avec l'instruction se manifeste par la fréquentation par certains d'entre eux d'une formation qu'on pourra qualifier de manière générique de « supérieure », et dont ils ont l'apanage – d'autant que le statut d'étudiant est généralement directement lié à celui de clerc, ce qui rend en même temps les contours de la notion un peu flous du point de vue sociologique, car ce passage par la cléricature durant les études ne signifie pas forcément une carrière ecclésiastique pour tous les individus. Cet enseignement supérieur est constitué au premier chef par les universités. Sans revenir sur l'immense bibliographie qui les concerne, on se contentera de rappeler quelques traits du monde universitaire dans les années 1300⁴⁹. À la première génération d'universités apparue au début du XIII^e siècle (Paris, Oxford, Cambridge, et, pour le monde méditerranéen, Bologne, Padoue, Naples, Montpellier), se sont ajoutées de nouvelles fondations, marquant une prépondérance méditerranéenne : Salamanque, Verceil, Toulouse, le *studium curiae* de la cour pontificale, Lisbonne et Lérida en 1300, auxquelles on peut ajouter dans les décennies suivantes Avignon, Rome, Orléans, Pérouse, Trévise, Cahors, Pise, Angers et Valladolid⁵⁰. La première moitié du XIV^e siècle marque un moment de pic démographique, même s'il est difficile de trouver pour la période qui nous concerne des chiffres extrêmement précis. On peut en tous cas considérer qu'il y a plusieurs milliers d'étudiants dans les universités européennes des années 1300, même si tous ne décrochent pas de grades.

Les universités entretiennent des relations étroites avec le système scolaire propre aux ordres religieux, dont il faut également rappeler l'existence pour souligner une nouvelle fois la diversité propre aux modes d'acquisition du savoir, même dans le contexte clérical. Les ordres mendiants, on le sait, accordent une importance particulière à l'instruction, à commencer par les Dominicains et les

⁴⁹ Pour une première orientation dans la bibliographie, voir J. Verger, *Les gens de savoir...* cit.; Id., *Les universités au Moyen Âge*, Paris, 1973; Id., *Les universités françaises au Moyen Âge*, Leyde, 1995; G. P. Brizzi et J. Verger, *Le università dell'Europa*, 6 vol., Cinisello Balsamo, 1990-1995; A. B. Cobban, *The Medieval universities. Their development and organization*, Londres, 1975; H. de Ridder-Symoens (éd.), *A History of the University in Europe, I, Universities in the Middle Ages*, Cambridge, 1992; *Università e società nei secoli XII-XVI, Nono Convegno internazionale di studi, Pistoia 20-25 sett. 1979*, Pistoia, 1982; C. Frova, *Écoles et universités en Italie (XI^e-XIV^e s.)*, dans I. Heullant Donat (dir.), *Cultures italiennes (XII^e-XV^e s.)*, Paris, 2000, p. 53-85.

⁵⁰ H. de Ridder-Symoens (éd.), *A History of the University...* cit., p. 62-63.

Franciscains. Les couvents mendiants disséminés dans toute l'Europe possèdent leur propre système d'enseignement, avec des *studia* assurant une formation initiale, puis des *studia* plus spécialisés, au niveau provincial, enfin des *studia generalia*, le plus souvent liés directement à une université. Les *studia* mendiants sont en plein développement au tournant des XIII^e et XIV^e siècle, ce qui contribue là encore à augmenter la qualité de la formation des clercs, en ce qui concerne les réguliers cette fois⁵¹. Cependant, les ordres mendiants ne sont pas seuls. Les ordres plus anciens s'intéressent également au développement des institutions universitaires et on voit se développer les collèges réguliers dans les villes universitaires, comme le montrent, dans le cas parisien, les collèges des Bernardins ou de Cluny⁵². Dans le monde italien, l'exemple des Camaldules montre comment un ancien ordre monastique fait de la question scolaire l'un des enjeux de son *inurbamento* autour de 1300, puis développe son propre système scolaire, ce qui témoigne que l'instruction de type universitaire ou para-universitaire était devenue un élément fondamental dans la formation des moines⁵³. Enfin, il faut mentionner l'existence d'écoles urbaines parfois anciennes et très spécialisées, souvent dans le domaine du droit, comme dans le monde italien ou provençal. Ce ne sont pas des universités, et par conséquent elles ne délivrent pas de grades, mais elles jouent un rôle équivalent dans la formation non seulement de laïcs mais aussi de clercs qu'on retrouve ensuite par exemple dans les administrations épiscopales; ils ne semblent pas être passés par une université, tout en portant parfois des titres comme *jurisperitus*.

Au total, on peut considérer que la forte croissance des institutions scolaires aux XIII^e et XIV^e siècles a pour conséquence une élévation globale du niveau d'instruction des clercs, même s'il importe de distinguer haut et bas clergé, de même que séculiers et réguliers. On note également que les régions méditerranéennes comme la France du midi et l'Italie semblent particulièrement concernées par cette évolution et que l'essor d'un réseau d'enseignement au niveau européen a sans doute favorisé la mobilité géogra-

⁵¹ Pour un exemple d'étude synthétique sur l'ordre dominicain, voir M. M. Mulchahey, «*First the bow is bent in study...*». *Dominican education before 1350*, Toronto, 1998; pour un exemple d'analyse du réseau formé par les *studia* dans le monde méridional français entre XIII^e et XIV^e siècle, voir S. Martinaud, *Le réseau des studia mendiants (XIII^e-XIV^e s.)*, dans *Église et culture en France méridionale*, Toulouse, 2000 (*Cahiers de Fanjeaux*, 35), p. 93-126.

⁵² En ce qui concerne les bénédictins, voir Th. Sullivan, *Benedictine monks at the University of Paris, A. D. 1229-1500. A biographical register*, Leyde, 1995.

⁵³ C. Caby, *De l'éremitisme rural au monachisme urbain. Les Camaldules en Italie à la fin du Moyen Âge*, Rome, 1999, p. 268-272 (*Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*, 305).

phique des clercs⁵⁴. On peut considérer que tendanciellement, le personnel clérical avait un avantage comparatif par rapport aux laïcs dans un contexte social et économique marqué par le développement d'une culture de l'écrit, ce qui a pu jouer un rôle, par exemple pour intégrer les administrations naissantes. Au sein même de l'Église, l'élévation du niveau de l'instruction a pu susciter une augmentation des exigences faites aux nouveaux clercs et donc avoir une influence de plus en plus forte sur les carrières.

Ces remarques ouvrent la réflexion sur les effets de la conjoncture de 1300 en regard de l'instruction. Si le niveau d'instruction des clercs comme des laïcs est allé en s'élevant dans ce contexte, on peut se demander si le phénomène a été amplifié par les évolutions sociales et économiques du premier XIV^e siècle, et si, en retour, il a eu des effets sur la mobilité sociale des individus, voire des groupes familiaux.

INSTRUCTION ET MOBILITÉ SOCIALE ENTRE XIII^e ET XIV^e SIÈCLE

Les laïcs

L'élévation du niveau d'instruction des laïcs est en rapport certain – sinon toujours mécanique – avec le mouvement d'ascension sociale structurelle qui caractérise la majeure partie du XIII^e siècle : elle répond à la demande en hommes instruits et de techniciens que suscite le développement économique; ainsi les écoliers florentins recensés par Villani sont destinés à des fonctions d'écritures et d'encadrement dans le commerce et l'entreprise⁵⁵. Encore dans la Trévise du XV^e siècle, la récente thèse de Matthieu Scherman met en évidence l'importance décisive de la formation scolaire pour changer de condition : «L'enseignement scolaire est une voie royale pour se démarquer d'une position dévalorisante ou bénéficiant d'une moindre considération sociale, et les investissements dans l'éducation de la part des familles moyennes sont un atout pour les parcours professionnels de leur progéniture»⁵⁶.

⁵⁴ J. Verger, *La mobilité étudiante au Moyen Âge*, dans *Histoire de l'éducation*, 50, 1991, p. 65-90.

⁵⁵ Commentaire très précis et exemples dans D. Herlihy et C. Klapisch-Zuber, *Les Toscans et leurs familles...* cit., p. 575.

⁵⁶ M. Scherman, *Famille et travail à Trévise à la fin du Moyen Âge (1434-1509)*, thèse, université Paris-VII, 2007, p. 132. Je remercie Matthieu Scherman de m'avoir permis d'utiliser son travail, encore inédit.

Nous allons illustrer et nuancer cette constatation en évoquant des groupes socio-professionnels dans lesquels la mobilité sociale correspond à une demande précise en hommes compétents, et en tentant de les suivre dans la période de croissance et de forte mobilité qui couvre, en gros, le XII^e et surtout le XIII^e siècle, puis d'esquisser leur devenir dans la phase suivante de l'évolution sociale, autour de 1300 et au-delà.

1. Instruction, transmission des savoirs et mobilité sociale : quelques groupes socio-professionnels caractéristiques

C'est dans la société rurale que nous trouvons le premier de ces groupes : l'élite locale qui s'affirme à partir du XII^e siècle dans les campagnes occidentales, en appuyant sa prééminence sur l'argent et sur la culture pratique⁵⁷. Savoir lire, compter, si possible écrire, comprendre ce que disent notaires et hommes de loi, sont des conditions indispensables pour sortir de l'état de simple paysan et accéder à des fonctions dans la communauté, pour valoriser son épargne par des investissements judicieux, devenir fermier de la dîme ou intendant d'un domaine seigneurial, et finalement pousser ses fils vers des états sociaux plus prestigieux. Méprisés par les citadins pour leur manque de culture⁵⁸, les ruraux de la fin du Moyen Âge sont probablement plus instruits qu'on ne le croit⁵⁹. Pour eux la conjoncture de 1300, si dure en termes de survie, ne semble pas briser la tendance à l'élévation du niveau culturel : c'est à la fin du XIV^e et surtout au XV^e siècle que s'affirment un peu partout en Europe les indices d'un réseau d'écoles qui permet une alphabétisation étendue des ruraux, et plus seulement des élites. Le porcher toscan Cilastro «qui savait lire», personnage d'une nouvelle de Giovanni Sercambi (Lucques, 1368-1424)⁶⁰, et la mère de Gerson, paysanne ardennaise qui enseigne les rudiments à son fils à la fin des années 1360⁶¹, sont loin d'être des cas isolés.

⁵⁷ F. Menant et J.-P. Jessenne, *Introduction*, dans J.-P. Jessenne et F. Menant (éd.), *Les élites rurales dans l'Europe médiévale et moderne*, Toulouse, 2007, p. 7-52 (27^{es} Journées internationales de l'abbaye de Flaran, 9 et 10 septembre 2005).

⁵⁸ Parmi bien des confirmations, voir le florilège rassemblé par D. Balestracci, *La zappa e la retorica : memorie familiari di un contadino toscano del Quattrocento*, Florence, 1984, p. 5-6 et n. 30.

⁵⁹ Voir la précieuse mise au point constituée – autour de la Toscane de la fin du Moyen Âge, mais avec un champ de réflexion bien plus ample – par le petit livre de D. Balestracci, *Cilastro che sapeva leggere...* cit.

⁶⁰ *Ibid.*

⁶¹ D. Lett et D. Alexandre-Bidon, *Les enfants au Moyen Âge*, Paris, 1997, p. 225.

La généralisation de la familiarité avec l'écrit est paradoxalement illustrée aussi par les pratiques documentaires de certains analphabètes, comme les Guithard de Saint-Anthet du Quercy (1417-1526) découverts par Florent Hautefeuille⁶², et Meo del Massarizia et son fils Benedetto du contado siennois (1450-1502), illustrés par Duccio Balestracci⁶³ : des paysans aisés, exacts contemporains vivant à deux extrémités de l'Europe méditerranéenne du XV^e siècle. Ni les Guithard ni les del Massarizia ne savaient écrire, mais ils trouvaient sans peine, par dizaines, des voisins et des personnes de passage pour rédiger le livre où ils faisaient consigner leurs comptes et les transformations du patrimoine familial au fil des dots et des acquisitions de terres. Ces deux cahiers, mosaïques d'écritures différentes, habiles ou maladroitement, sont des témoignages éloquents de la diffusion de la capacité à écrire dans les campagnes de ce temps, aussi bien que de l'importance qu'attachent à l'écrit les analphabètes et des moyens qu'ils élaborent pour s'en servir malgré leur handicap. On n'est pas très loin, au fond, des méthodes de contrôle des administrateurs qui se font lire les comptes pour en effectuer, précisément, l'«audit», et des juges qui «écoutent» un document pour vérifier son authenticité⁶⁴ : dans tous ces cas, l'usage de l'écrit est indirect⁶⁵.

En ville, c'est parmi les marchands⁶⁶, les patrons des petites entreprises industrielles, les ingénieurs (une catégorie professionnelle qui apparaît au XII^e siècle) et les spécialistes de toute sorte, en plein essor à partir du XIII^e siècle, que l'instruction et l'acquisition de connaissances techniques sont indispensables à la réussite professionnelle. Les entrepreneurs de mines et de métallurgie⁶⁷ et ceux du bâtiment⁶⁸, bien étudiés récemment, sont d'autres parfaits exemples d'exploitation de savoirs techniques complexes et en rapide évolution. L'industrie⁶⁹ est certainement un des milieux dans

⁶² F. Hautefeuille, *Livre de compte ou livre de raison : le registre d'une famille de paysans quercynois, les Guithard de Saint-Anthet (1417-1526)*, dans N. Coquery, F. Menant et F. Weber (éd.), *Écrire, compter, mesurer...* cit., p. 231-247.

⁶³ D. Balestracci, *La zappa e la retorica...* cit. Balestracci cite d'autres exemples de ces livres de comptes tenus par des analphabètes, p. XIX et p. 5; d'autres encore dans Id., *Cilastro che sapeva leggere...* cit., p. 44-45.

⁶⁴ M. T. Clanchy, *Literate and illiterate...* cit., p. 41-42.

⁶⁵ D. Balestracci, *La zappa e la retorica...* cit.

⁶⁶ La bibliographie sur les marchands, de qualité et très sensible à la question de l'instruction, est cependant dans l'ensemble un peu plus ancienne que les études sur l'entreprise industrielle, qui se sont multipliées ces dernières années et ont ouvert des voies nouvelles (cf. les travaux cités ci-dessus et ci-dessous).

⁶⁷ Voir ci-dessus les travaux de P. Braunstein, C. Verna, J.-F. Belhoste, etc.

⁶⁸ P. Bernardi, *Apprentissage et transmission du savoir...* cit.

⁶⁹ Il peut être utile, pour situer le contexte économique et le système de rapports sociaux dans lesquels nous introduit l'usage de ce mot, de rappeler sa

lesquels l'instruction, consistant ici en formation technique, a permis la mobilité sociale la plus massive, favorisée par la croissance rapide de la demande : les apprentis du XIII^e siècle reçoivent une vraie formation professionnelle⁷⁰ – dans les cas nombreux où nous pouvons l'observer⁷¹ –, et ils ont de fortes chances de pouvoir devenir patrons à leur tour⁷². De même, pour devenir marchand, même de niveau modeste, il faut disposer d'une instruction élémentaire et la compléter par une formation professionnelle qui s'acquiert en boutique, par la pratique et souvent aussi dans les manuels⁷³.

La profession de notaire est quant à elle entièrement fondée sur l'instruction, et elle constitue un pivot de la mobilité sociale : pas d'ascension familiale dans les villes italiennes et méridionales sans qu'une génération ne se consacre à ce métier. Les paysans aisés qui s'installent en ville ont toujours un fils ou un petit-fils notaire ; il apporte à la famille le capital culturel qui va compléter son investissement économique, et lui permettre de viser les couches supérieures de la société urbaine. C'est donc un personnage essentiel dans notre perspective. Il joue aussi un rôle de premier plan dans la diffusion de la culture, tel Cola di Rienzo, notaire d'extraction populaire, qui lit et commente les inscriptions antiques au bénéfice de

légitimation par P. Braunstein, *L'industrie à la fin du Moyen Âge : un objet historique nouveau?*, dans L. Bergeron et P. Bourdelais (éd.), *La France n'est-elle pas douée pour l'industrie?*, Paris, 1998, p. 25-40 (rééd. dans Id., *Travail et entreprise...* cit., p. 93-112).

⁷⁰ La conception de l'apprentissage comme éducation – le fait de quitter le milieu familial étant un facteur important – et non seulement comme formation technique est bien soulignée, pour une époque plus tardive, par L. Marcello, *Andare a bottega...* cit. Sur l'apprentissage en général, D. Lett et D. Alexandre-Bidon, *Les enfants au Moyen Âge*, p. 220-229; D. Degrassi, *L'economia artigiana nell'Italia medievale*, Rome, 1996, p. 48-57. Sur sa fonction de socialisation, P. Braunstein, *La communication dans le monde du travail...* cit., p. 89-81, et les travaux de S. Epstein et de G. Casarino cités note suivante.

⁷¹ Grâce aux statuts de métiers, aux contrats d'apprentissage conservés par milliers, et aux conflits professionnels, également nombreux : P. Braunstein, *La communication dans le monde du travail...* cit., p. 78-79. Pour le XIII^e siècle, une source essentielle est constituée par les contrats d'apprentissage génois, exploités par exemple par S. Epstein, *Wage Labor and Guilds in Medieval Europe*, Chapel Hill-Londres, 1991, p. 102-124. G. Casarino a repris l'étude de ce fonds dans un article malheureusement confidentiel, *I giovani e l'apprendistato. Iniziazione e addestramento*, dans *Quaderni di studio sulla storia della tecnica*, 4, 1982.

⁷² Un bel exemple : le tailleur génois des années 1260 dont l'insertion dans la société urbaine est racontée par S. Epstein, *Wage Labor...* cit., p. 120-124 : les facteurs de son ascension, d'adolescent arrivant de son village à patron tailleur bien installé, sont la qualification, le mariage, l'investissement et l'association professionnelle.

⁷³ G. Petti Balbi, *Tra scuola e bottega : la trasmissione delle pratiche mercantili nel Medioevo*, dans *La trasmissione dei saperi...* cit., p. 89-110.

son entourage et en tire des conclusions politiques⁷⁴. Ce rôle d'intermédiaire culturel est plus net encore en milieu rural, où l'activité des notaires rayonne à partir des bourgs.

Tout en haut de l'échelle sociale, le cas des podestats et autres magistrats itinérants, éclairé par la grande enquête organisée par Jean-Claude Maire Vigueur, est révélateur de l'importance décisive de l'instruction dans l'accès à un groupe social supérieur, et aussi de ses limites. Jusqu'après le milieu du XIII^e siècle, les magistratures itinérantes restent monopolisées par l'aristocratie urbaine, qui détient à la fois les savoirs – le droit, la rhétorique, l'art du commandement militaire – et les réseaux qui permettent d'occuper ces fonctions prestigieuses et extrêmement rémunératrices. Une famille dont l'un des membres accède à une carrière de podestat est sûre d'en recevoir une forte impulsion pour les cursus de ses autres membres. L'affirmation de régimes populaires dans beaucoup de grandes villes après 1250 offre l'occasion de s'insérer dans ces circuits à des hommes nouveaux, étrangers à la vieille aristocratie. Mais ils ne le font que munis d'un solide bagage technique, à base de droit, et ils ne s'affirment que lentement. Ce n'est qu'en plein XIV^e siècle que les podestats issus du Popolo cesseront d'être des exceptions. Encore suscitent-ils les quolibets pour leurs manières et leur allure, qui détonneraient, selon les contemporains, avec l'élégance et l'autorité innées que posséderaient les magistrats de souche aristocratique⁷⁵.

2. Instruction, éducation, mobilité géographique

Le cas des podestats et de leurs adjoints – portant à vrai dire sur un petit nombre de sujets – montre que l'instruction est un levier décisif pour l'ascension sociale, qui concerne ici l'accès au plus haut niveau du pouvoir; il s'agit en l'occurrence de la formation universitaire, juridique surtout, dont on constate l'importance croissante

⁷⁴ Parmi une vaste littérature, on pourra voir pour une première approche M. Zabbia, *Formation et culture des notaires (XI^e-XIV^e siècles)*, dans I. Heullant-Donat (éd.), *Cultures italiennes (XII^e-XV^e siècles)*, Paris, 2000, p. 297-324; O. Redon, *Les notaires dans le paysage culturel toscan des XIII^e-XV^e siècles, scribes, traducteurs, auteurs*, dans M. Diaz-Rozzotto (éd.), *Hommage à Jacqueline Brunet*, Besançon, 1997, p. 213-222.

⁷⁵ J.-C. Maire Vigueur, *Flussi, circuiti, profili*, dans *Id.* (éd.), *I podestà dell'Italia comunale. Parte I. Reclutamento e circolazione degli ufficiali forestieri (fine XII sec. metà XIV sec.)*, 2 vol., Rome, 2000 (*Collection de l'École française de Rome*, 268), p. 895-1099. La réflexion de Maire Vigueur s'appuie surtout sur le cas des magistrats issus de l'État pontifical, les historiens ne s'étant guère intéressés à la question de la formation pour les autres. Cf. toutefois E. Artifoni, *I podestà professionali e la fondazione retorica della politica comunale*, dans *Quaderni storici*, 63, 1986, p. 687-719.

pour la qualification des laïcs à occuper de grands emplois. Les podestats offrent également un exemple de choix du rôle de la mobilité géographique dans l'ascension professionnelle et sociale et dans l'uniformisation des savoirs : leur ronde incessante d'une commune à l'autre, où chacun reprend le travail laissé en cours par un prédécesseur, est l'élément-clé de l'uniformisation des pratiques administratives. Mais le cas des magistrats itinérants révèle aussi que l'instruction ne suffit pas à assurer la mobilité sans un contexte politique et social favorable – ici la prééminence des régimes de Popolo – et qu'elle doit être accompagnée de l'éducation aux bonnes manières, qui sont précisément codifiées autour de 1300 : à tous les niveaux de la société, l'acquisition des savoirs va de pair avec l'acculturation au milieu dont elle ouvre l'accès, et avec l'insertion dans des réseaux sociaux. Le capital symbolique accumulé par les familles de la *militia* constitue en fait une barrière plus durable encore que l'instruction supérieure pour restreindre l'accès aux fonctions podestariles.

Au-delà de la simple instruction, l'éducation (acculturation, acquisition des bonnes manières, connaissance d'autres milieux) est en effet un outil fondamental d'ascension sociale. La fortune des livres de bonnes manières est indicative de cette nécessité. Les manières de table – secteur particulièrement sensible des codes de conduite en société – se développent en pleine conjoncture de 1300, comme la gastronomie. Les façons socialement admises de gérer une maisonnée, de recevoir, de se tenir en public, de composer son attitude en fonction des interlocuteurs et des circonstances, deviennent une technique, indispensable à la vie en société au niveau que l'on a choisi et atteint. Cette technique s'apprend, se transmet, et rejoint le domaine de la culture écrite en s'inscrivant dans des manuels destinés prioritairement à ceux qui savent (déjà) lire mais ne savent pas (encore) se bien tenir⁷⁶.

On retrouve ici le rôle de la mobilité géographique dans l'acquisition des éléments nécessaires à la mobilité sociale : le fosterage, sous toutes ses formes, est un moyen privilégié d'ascension sociale ou d'intégration, par l'éducation reçue loin du milieu d'origine. C'est le cas pour l'aristocratie, bien sûr, et pour les grands marchands, qui font leur apprentissage au loin; un parfait exemple en est le jeune Florentin Boccace, qui à quatorze ans, en 1327, découvre la vie de cour et la culture littéraire à Naples où il rejoint son père, représentant de la compagnie florentine des Bardi. Lorsque l'on descend

⁷⁶ Bonvesin de la Riva, *De quinquaginta curialibus ad mensam* [Cinquante bonnes manières de table], dans G. Contini (éd.), *Poeti del Duecento. Poesia didattica del Nord*, Turin, 1978, p. 191-200; et dans un genre voisin *Le Mesnager de Paris*, éd. G. E. Brereton et J. M. Ferrier, Paris, 1994.

l'échelle sociale, l'éloignement de la famille se teinte de tonalités moins exclusivement conquérantes : en ce qui concerne les artisans, les contemporains insistent sur la valeur éducative et le rôle d'acculturation que doit jouer l'apprentissage, qui n'est pas considéré seulement comme un moyen de transmettre un savoir-faire⁷⁷; cet exercice d'acculturation implique la sortie du milieu d'origine de l'apprenti, mais on envie d'autre part les fils de maîtres qui peuvent faire leur apprentissage dans l'atelier paternel – un peu comme, à un autre niveau socio-professionnel, Boccace auprès de son père, ou Leonardo Fibonacci auprès du sien à Bougie, un siècle plus tôt. Enfin pour les petits paysans et paysannes et autres pauvres, placés au service d'autrui par des parents qui ne peuvent pas les nourrir, l'exil n'a rien d'attrayant, et souvent rien de formateur⁷⁸.

Les clercs

Du point de vue des laïcs, on peut considérer que l'instruction semble jouer un rôle de plus en plus important dans la formation et le déroulement des carrières professionnelles, le phénomène étant renforcé par les effets d'une mobilité géographique accrue. Si maintenant on observe le monde des clercs, dans quelle mesure cette élévation globale de l'instruction a-t-elle aussi des conséquences sur la mobilité sociale? Les observations générales valables pour les laïcs en termes de mobilité structurelle le sont aussi pour les clercs. La croissance des usages de l'écrit et la spécialisation d'un certain nombre de domaines directement liés à l'Église, à commencer par le droit canonique et la théologie, créent un espace social pour les nouveaux individus dotés de connaissances scolaires. Cette évolution concerne l'ensemble de l'institution : les spécialistes de droit et de théologie sont ainsi de plus en plus nombreux à la cour pontificale, on y reviendra, mais aussi à une échelle inférieure. On peut songer par exemple à l'official, qui tient une place de plus en plus grande dans le fonctionnement des évêchés : au début du XIV^e siècle, les officiaux semblent presque toujours avoir suivi une formation en droit canonique. C'est le cas dans la vallée du Rhône, puisque tous les officiaux de Lyon et de Vienne au XIII^e et dans la première moitié du XIV^e siècle sont juristes⁷⁹. Après 1300, ils ont

⁷⁷ F. Franceschi, *La grande manifattura tessile*, dans *La trasmissione dei saperi...* cit., p. 355-390, à la p. 365.

⁷⁸ D. Herlihy et C. Klapisch-Zuber, *Les Toscans et leurs familles...* cit., p. 571-578; M.-T. Lorcin, *La relève des générations...* cit., p. 22-26; A. Furió, A. J. Mira et P. Viciano, *L'entrada en la vida...* cit.

⁷⁹ B. Galland, *Deux archevêchés entre la France et l'Empire. Les archevêques*

même de plus en plus tendance à ne pas se contenter du titre de *magister* et à préciser leur capital scolaire en mentionnant leur qualité de *legum professor*, *doctor decretorum* ou *licentiatius in legibus*. Enfin, le renforcement des institutions scolaires sous le contrôle de l'Église est en lui-même porteur d'une mobilité structurelle, puisqu'une partie des clercs formés deviennent eux-mêmes professeurs et assurent la reproduction du système de transmission de l'instruction.

Cependant, c'est la question d'une mobilité nette, avec des effets ascendants ou descendants au niveau individuel et familial, qui est dans le contexte de la conjoncture de 1300 la plus cruciale : dans quelle mesure l'instruction favorise-t-elle la carrière de certains clercs par rapport à d'autres, et permet-elle une véritable ascension à un moment où la fluidité sociale est censée se réduire ?

Le problème se pose d'une manière complexe car le début du XIV^e siècle est un moment de transformations majeures au sein de l'institution ecclésiastique, sans qu'elles soient directement liées à la conjoncture socio-économique. En effet, la tendance majeure de notre enquête est, sur la toile de fond d'une hausse globale du niveau d'instruction, l'augmentation importante dans les institutions ecclésiastiques du nombre de gradués – qui sont les plus faciles à repérer dans les sources, et qui offrent donc une population permettant de tester la question de la mobilité sociale liée à l'instruction –, en même temps qu'une concentration des bénéfices entre les mains de la papauté. Dès le début de son pontificat, le pape Jean XXII, par la constitution *Ex debito* (1316), accentue très fortement la mainmise pontificale sur les bénéfices qui était déjà une tendance nette du XIII^e siècle⁸⁰. La politique bénéficiale de ce pape ainsi que de son successeur Benoît XII valorise clairement les diplômes universitaires dans les carrières ecclésiastiques : le niveau d'instruction devient un critère de plus en plus recherché dans l'accès aux charges épiscopales mais aussi abbatiales qui sont intégrées dans le même système, et plus généralement, aux bénéfices importants⁸¹. Ce phénomène s'observe de la même manière dans les milieux curiaux, où le nombre de clercs gradués de l'université ne cesse également

de Lyon et les archevêques de Vienne du milieu du XII^e siècle au milieu du XIV^e siècle, Rome, 1994, p. 425 (*Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*, 282).

⁸⁰ G. Mollat, *La collation des bénéfices ecclésiastiques à l'époque des papes d'Avignon (1305-1378)*, Paris, 1921; L. Caillet, *La papauté d'Avignon et la France. La politique bénéficiale du pape Jean XXII en France (1316-1334)*, Paris, 1975.

⁸¹ B. Guillemain, *La politique bénéficiale du pape Benoît XII (1334-1342)*, Paris, 1952.

d'augmenter depuis la fin du XIII^e siècle, comme le montrent par exemple les chanoines de Boniface VIII au service des États monarchiques⁸², évolution qui s'accroît après *Ex debito*. Dans le cas de la monarchie française, les clercs passés par l'université sont bien représentés au service de Philippe le Bel, tendance qui se poursuit au cours du XIV^e siècle⁸³.

Le rapprochement chronologique avec la dégradation de la conjoncture économique est frappant, même si on peut douter qu'il y ait un rapport de causalité : la concentration des bénéficiaires et le renforcement de la position des gradués qui en est la conséquence sont d'abord le résultat d'une évolution propre à l'histoire institutionnelle de l'Église et à ses rapports avec les autres pouvoirs. En revanche, cette nouvelle situation vient interférer avec les effets de la situation économique dans la première moitié du XIV^e siècle. L'Église est en effet touchée du point de vue des revenus temporels, mais il faut souligner sa résistance économique, par rapport à l'ensemble de la conjoncture, entre autres grâce à l'augmentation des ressources liées au spirituel, caractéristique du XIV^e siècle⁸⁴. Il importe, pour avoir une vision claire des effets sociaux de la conjoncture de 1300, de se replacer dans une perspective où l'Église, en tant qu'institution, est un des acteurs du jeu économique. Comme l'a récemment souligné Mathieu Arnoux, il se pourrait que l'historiographie ait sous-estimé jusque-là son rôle dans l'amortissement de la crise et la redistribution des richesses⁸⁵. Alors qu'au Moyen Âge central, les recherches historiques ont montré que les institutions ecclésiastiques étaient intégrées dans un jeu social et économique global par les stratégies de la noblesse⁸⁶, les effets de la sépa-

⁸² T. Boespflug, *Les chanoines de la Curie de Boniface VIII au service de l'État*, dans H. Millet (dir.), *I canonici al servizio dello stato in Europa (sec. XIII-XVI)*, Modène, 1991, p. 231-251.

⁸³ É. Lalou, *Les chanoines au service de Philippe le Bel 1285-1314*, dans H. Millet, *I canonici... cit.*, p. 219-230, et N. Gorochov, *Entre la cour et l'école : les étudiants au service de l'État en France à la fin du Moyen Âge (XIV^e-XV^e siècle)*, dans *Les serviteurs de l'État au Moyen Âge. Actes du XXIX^e congrès de la SHMESP (Pau, 1998)*, Paris, 1999, p. 249-256.

⁸⁴ J. Chiffolleau, *Pour une économie de l'institution ecclésiastique à la fin du Moyen Âge*, dans *Mélanges de l'École française de Rome, Moyen Âge*, 96, 1, 1984, p. 247-279.

⁸⁵ M. Arnoux, *Travail, redistribution et construction des espaces économiques (XI-XV^e siècle)*, dans *Le marché dans son histoire. Revue de Synthèse*, t. 127, 2006/2, p. 273-298, en particulier p. 288-291.

⁸⁶ Dans le cas de la Provence, on peut en trouver de très belles illustrations dans les travaux de F. Mazel, *La noblesse et l'Église en Provence, fin X^e-début XIV^e siècle. L'exemple des familles d'Agoult-Simiane, de Baux et de Marseille*, Paris, 2002, et d'E. Magnani Soarès-Christen, *Monastères et aristocratie en Provence, milieu X^e-début XII^e siècle*, Munster, 1999.

ration grégorienne quant à la distinction entre clercs et laïcs semblent avoir touché également les historiens, qui ont eu tendance à délaissier l'économie ecclésiastique ou bien à l'analyser comme un fait séparé et autonome, sans la réintégrer dans un système global où les formes de hiérarchie sociale se construisent à l'intérieur de groupes familiaux qui traversent la frontière entre laïc et clérical.

Au sommet de la hiérarchie ecclésiastique, on peut noter par exemple le rôle que joue l'instruction dans les carrières de nombreux évêques de la France méridionale dans la première moitié du XIV^e siècle. Les bibliothèques de certains de ces prélats conservent la trace de leur niveau d'instruction et témoignent de ce lien entre carrière et savoir⁸⁷, qui, quand ils arrivent au sommet de leur carrière, bénéficie à l'ensemble de l'entourage familial. L'exemple d'un pape comme Clément VI (1342-1352), ancien maître en théologie de l'université de Paris dont la famille fonde grâce à ses faveurs un véritable lignage clérical (quatre cardinaux, un pape à la génération suivante) et laïc (avec l'acquisition de plusieurs seigneuries), montre à quel point un parcours ecclésiastique favorisé par un important capital scolaire peut avoir des répercussions favorables sur l'ensemble d'un groupe familial⁸⁸. Ces observations ne valent cependant pas seulement au niveau le plus élevé de la hiérarchie : dans les villages également, l'accès aux ressources de l'Église autorisé par un niveau suffisant d'instruction renforce la position non seulement des individus, mais aussi des familles, comme le montre l'exemple de Pierre Clergue et de son clan à Montailou dans les premières décennies du XIV^e siècle, alors qu'il est à la fois le curé, le notaire et le chef du lignage⁸⁹.

Par conséquent, comme le montre l'augmentation proportionnelle du nombre de clercs par rapport à la population⁹⁰, l'Église semble devenir, d'un point de vue économique, une possible ressource privilégiée pour les acteurs sociaux : les diplômes universitaires, qui facilitent les carrières, peuvent donc participer d'une stratégie sociale et économique globale, visant à bénéficier des ressources d'une institution qui réussit peut-être mieux à amortir des effets de la

⁸⁷ D. Williman, *Bibliothèques ecclésiastiques au temps de la papauté d'Avignon*, Paris, 1980.

⁸⁸ Sur le parcours universitaire et la bibliothèque de Clément VI, voir É. Anheim, *La bibliothèque personnelle de Pierre Roger/Clément VI*, dans J. Hamesse (éd.), *La vie culturelle, intellectuelle et scientifique à la cour des papes d'Avignon*, Turnhout, 2006, p. 1-48. Pour une présentation générale du personnage et de son entourage familial, voir D. Wood, *Clement VI. The Pontificate and Ideas of an Avignon Pope*, Cambridge, 1989, et B. Guillemain, *La cour pontificale d'Avignon (1309-1376). Étude d'une société*, Paris, 1962.

⁸⁹ E. Le Roy Ladurie, *Montailou, village occitan de 1294 à 1324*, Paris, 1975.

⁹⁰ J. Chiffolleau, *Pour une économie de l'institution ecclésiastique...* cit., p. 261.

crise. On comprend ici que dans une situation de ralentissement de la mobilité sociale, l'instruction peut être une clé de l'ascension dans le monde clérical, et que les clercs dotés d'un important capital scolaire peuvent bénéficier d'une mobilité ascendante nette, ce dont ils pouvaient tirer parti non seulement à titre personnel, mais aussi en en faisant bénéficier leur famille et leurs alliés.

Toutefois, l'exploration de cette hypothèse est rendue difficile par l'état de la documentation pour la fin du XIII^e et les deux premiers tiers du XIV^e siècle. En effet, pour parvenir à des résultats fiables, il faudrait réussir à identifier à la fois l'origine sociale des clercs, leur niveau scolaire et leur carrière, ce qui n'est possible que dans des cas très limités dont il faut traiter les régularités avec la plus grande prudence⁹¹. L'ensemble de la reconstruction proposée à partir des recherches récentes est soumise à ces réserves de départ, ce qui n'empêche pas cependant quelques observations générales, au moins à titre expérimental. On voudrait donc pour finir essayer de reprendre l'étude comparée des laïcs et des clercs en tentant, dans le cadre de ces premières observations sur une mobilité sociale apparemment facilitée par l'instruction, d'évaluer plus finement au moins d'un point de vue qualitatif, sinon quantitatif (ce qui semble impossible au vu des sources), les effets combinés de la conjoncture de 1300 et de l'instruction sur les formes de mobilité.

LA « CONJONCTURE DE 1300 » ET L'INSTRUCTION : DES EXPÉRIENCES CONTRASTÉES

Les laïcs instruits, entre mobilité ascendante, mobilité descendante et blocage socio-professionnel

1. Conjoncture difficile et diffusion de l'instruction

Les premières difficultés annonaires et les indices de blocage social, dans les dernières décennies du XIII^e siècle, arrivent à peu près au moment où l'instruction primaire, comme nous l'avons vu, se répand vraiment dans la majeure partie de l'Europe. Il est certes difficile de faire coïncider un phénomène par définition lent – la diffusion de l'instruction – et une crise qui, même étalée sur plusieurs décennies, a forcément un rythme très différent, plus

⁹¹ Sur la question des limites des sources, voir les nombreuses mises en garde de J. Verger, par exemple J. Verger, *Les chanoines et les universités*, dans *Le monde des chanoines (XI^e-XIV^e siècle)*, Toulouse, 1989 (Cahiers de Fanjeaux), p. 285-307, ou H. de Ridder-Symoens, *A History of the University...* cit. Il faut attendre les deux dernières décennies du XIV^e siècle pour pouvoir avancer sur ce terrain, en particulier grâce la conservation des *rotuli* universitaires.

rapide et surtout scandé d'épisodes violents : disettes, phases de liquidation foncière et de mobilité sociale descendante, déracinement de familles chassées par la ruine. On peut remarquer aussi, avec Philippe Braunstein, que les décennies qui entourent 1300 constituent également une phase d'accélération dans la mise au point de techniques de production industrielles nouvelles et dans leur diffusion : comme les connaissances scolaires, les connaissances techniques s'élèvent globalement à cette époque – pour autant qu'on puisse en juger un tant soit peu précisément, dans un domaine aussi délicat à évaluer⁹².

Nous arrivons là au cœur de la question que nous nous sommes posée : le développement de l'instruction, dont nous venons de montrer l'épanouissement dans les décennies de la crise, autour de 1300, peut-il être mis en rapport avec l'aspect social de cette crise? Le fait d'être instruit, de l'une des multiples façons que nous avons explorées, aide-t-il certains laïcs à surmonter la croissante difficulté qu'ils semblent éprouver à améliorer leur position dans la société? Est-il un moyen pour eux de se protéger contre le ralentissement de la mobilité ascendante, leur permet-il d'éviter le déclassement? La question est évidemment trop vaste pour qu'on puisse même ébaucher une réponse globale. Elle se complique même d'une autre, qui nous éloignerait trop de notre sujet mais ne lui est pas indifférente : la crise freine-t-elle l'innovation et sa diffusion? La période d'accélération en ce domaine semble en effet suivie de plus d'un siècle durant lequel l'essor technique se ralentit, avant de reprendre à la fin du XV^e siècle⁹³.

2. Un exemple de blocage : le monde de l'entreprise textile en Toscane, et de l'industrie en général

La transformation de l'apprentissage fournit un cas remarquable du rapport entre instruction, marché du travail et mobilité sociale. Les choses changent à partir de la seconde moitié du XIII^e siècle. Franco Franceschi a mis cette évolution en évidence pour les métiers du textile, en établissant une relation directe avec la conjoncture⁹⁴ : l'apprenti est de moins en moins destiné à

⁹² P. Braunstein, *Technique et augmentation des biens économiques...* cit.

⁹³ *Ibid.*, cit., p. 85.

⁹⁴ F. Franceschi, *La grande manifattura tessile*, p. 367; Id., *Les enfants au travail dans l'industrie textile florentine des XIV^e et XV^e siècles*, dans *Médiévales*, 30 (1996), p. 69-82. Selon L. Marcello, *Andare a bottega...* cit., p. 232 (qui se fonde lui aussi sur les sources de l'Arte della lana florentin, mais aux XVI^e-XVII^e s.), il s'agit d'une évolution de l'époque moderne liée aux transformations des processus de production, mais les travaux que nous citons ici montrent bien qu'elle est largement antérieure.

apprendre, et de plus en plus à fournir une simple force de travail auxiliaire. La raison, c'est qu'il n'est presque plus possible de devenir patron si l'on n'est pas fils de patron⁹⁵. On constate donc un dédoublement de l'apprentissage : il permet à quelques-uns de se former, tandis que pour les autres il se réduit à un travail d'auxiliaire, d'exécution de tâches élémentaires⁹⁶. Une partie des apprentis est ainsi ravalée de l'étude d'un « métier » à l'accomplissement d'un simple « travail » ; un critère simple permet de distinguer les deux catégories : ceux qui n'apprennent pas sont payés alors que les « vrais » apprentis ne le sont pas⁹⁷. La fermeture du marché du travail qualifié s'accompagne du recul de la formation correspondante.

Le cas des notaires : diffusion de l'instruction et mobilité descendante

Le notariat offre un exemple un peu différent : le marché de l'écrit est en constante expansion dans les dernières décennies du XIII^e siècle, mais il ne suffit sans doute plus à assurer la réussite économique et sociale des dizaines, voire des centaines de notaires que compte désormais chaque ville. Voilà un métier où il est devenu très difficile d'émerger et même de bien vivre, non pas à cause de la fermeture (qui ne semble pas se produire), mais au contraire à cause de la généralisation de l'offre de formation, qui multiplie les concurrents. Les administrations communales offrent des débouchés complémentaires, souvent à temps partiel, aux notaires surnuméraires et à un certain nombre d'autres citoyens un tant soit peu instruits que multiplie l'essor de la scolarisation, mais beaucoup de

⁹⁵ Parmi de multiples constations en ce sens : F. Franceschi, *I salariati*, dans *Ceti, modelli, comportamenti nella società medievale (secc. XII-metà XIV)*, Centro italiano di studi di storia e d'arte, Pistoia. Diciassettesimo convegno internazionale di studi, 1999, Pistoia, 2001, p. 175-201, aux p. 185-191. Les exceptions individuelles restent nombreuses, et ce sont elles, par définition, qui l'emportent dans les textes autobiographiques comme la chronique de Giovanni Antonio da Faie, petit paysan pauvre de la Lunigiana (1409-1470), devenu un commerçant en épices bien établi dans un bourg de la région, D. Balestracci, *Cilastro che sapeva leggere...* cit., p. 47 et 145; D. Degrassi, *L'economia artigiana...* cit., p. 58.

⁹⁶ D. Degrassi, *L'economia artigiana ...* cit., p. 54-57. Les deux types d'embauche des jeunes gens sont bien présentés (hors de la recherche d'une évolution) par P. Braunstein, *La communication dans le monde du travail...* cit., aux p. 78-79, avec orientation bibliographique commentée et extraits de sources.

⁹⁷ M. Scherman, *Famille et travail à Trévise...* cit.; cf. le texte liminaire de L. Marcello, *Andare a bottega...* cit., p. 231, extrait de *La vita* de Benvenuto Cellini, qui exprime clairement cette différence. Cf. le cas de Montpellier : K. Reyerson, *The Adolescent Apprentice/Worker in Medieval Montpellier*, dans *Journal of family history*, 17 (1992), p. 353-370; rééd. dans Ead., *Society, Law and Trade in Medieval Montpellier*, Aldershot, 1995.

notaires restent certainement sous-occupés, et se consacrent au moins à temps partiel à d'autres activités⁹⁸.

Le notariat reste cependant, et pour longtemps, un facteur indispensable pour relancer l'ascension sociale d'une famille ou pour conforter ses acquis⁹⁹ : l'instruction conduit directement à la notabilité, via l'exercice d'une profession non manuelle. Mais une fois acquise cette position de petit notable, il faut, pour sortir du lot, acquérir une formation supérieure : les notaires qui ont appris *l'ars dictandi* à Bologne sont appelés à former l'aristocratie de l'administration communale, et certains d'entre eux mènent des carrières littéraires, voire politiques¹⁰⁰. Un très bel exemple, un peu précoce pour nous, en est Rolandino de Padoue, qui après une formation notariale de base se rend à Bologne vers 1220 pour étudier *l'ars dictaminis* auprès du grand maître Boncompagno de Signa, et devient après son retour dans sa patrie chancelier de la commune (*dictator communis*) – ce qui lui donne la supervision de toute l'activité de rédaction publique –, professeur à l'université de Padoue, et auteur d'une remarquable chronique qui acquiert une valeur officielle¹⁰¹. Se lancer dans les affaires, comme le font certains notaires, est une autre façon de contourner la concurrence sur le marché de l'écrit. Dans un cas comme dans l'autre, un complément de formation – intellectuelle dans un cas, pratique dans l'autre – permet d'accéder à un échelon supérieur dans la société.

Ces quelques aperçus sur l'évolution des savoirs professionnels autour de 1300 laissent donc entrevoir des situations contrastées : le blocage social peut, comme dans le monde des artisans, coïncider avec le recul de la formation, mais d'autres métiers où l'instruction est capitale, comme le notariat, connaissent au contraire un gonfle-

⁹⁸ Une telle affirmation exige cependant que l'on rappelle que le métier affiché par une personne dans les actes juridiques ou les listes de toutes sortes ne représente souvent qu'une part de son activité, et peut même avoir un rapport assez lointain avec son travail quotidien. Le titre de notaire, particulièrement flatteur, fait partie des métiers proclamés même s'ils ne sont pas vraiment pratiqués.

⁹⁹ M. Scherman, *Famille et travail à Trévise...* cit.

¹⁰⁰ Sur cette différenciation au sein des notaires, M. Zabbia, *Formation et culture des notaires...* cit.; A. Bartoli Langeli, *Notariato, documentazione e coscienza comunale*, dans P. Toubert et A. Paravicini Bagliani (éd.), *Federico II e le città italiane*, Palerme, 1994, p. 264-277; Id., *Cancellierato e produzione epistolare*, dans P. Cammarosano (éd.), *Le forme della propaganda politica nel Due e nel Trecento (Trieste, 2-5 marzo 1993)*, Rome, 1994 (Coll. de l'EFR, 201), p. 251-261.

¹⁰¹ G. Arnaldi, *Studi sui cronisti della Marca Trevigiana nell'età di Ezzelino da Romano*, Rome, 1963; Id. et L. Capo, *I cronisti di Venezia e della Marca Trevigiana dalle origini alla fine del secolo XIII*, dans G. Folena (éd.), *Storia della cultura veneta*, Vicence, 1976, I, p. 387-423.

ment des effectifs qui impose un surcroît d'études à ceux qui veulent s'affirmer. On pourrait a contrario évoquer le cas des juges, qui se sont presque partout séparés des notaires au XII^e siècle après avoir souvent formé avec eux un métier unique : pas question de démocratisation jusqu'à la fin du XIII^e siècle pour ce milieu extrêmement aristocratique et fermé, numériquement très restreint¹⁰²; la professionnalisation ne les atteint que très lentement, un peu comme les podestats, autre expression du même milieu de la *militia*. L'aristocratie tente jusqu'aux dernières décennies du XIII^e siècle de conserver le monopole de ces métiers prestigieux face à la montée des spécialistes dépourvus de capital social. Une tendance analogue pourrait s'observer chez les grands marchands et banquiers, dont les sociétés se ferment à cette époque et s'identifient aux lignages, devenus eux-mêmes patriciens à l'issue des brillants parcours familiaux du XIII^e siècle¹⁰³.

Les deux Europe des clercs

L'intérêt de la comparaison entre clercs et laïcs apparaît bien ici, dans la mesure où le blocage lié à la conjoncture de 1300 ne semble pas jouer de la même manière au sein des institutions ecclésiastiques. Globalement, l'augmentation des gradués dans le personnel ecclésiastique à partir du milieu du XIII^e siècle est nette, à l'échelle de l'ensemble de l'Église en Occident, avec une accélération forte dans les années 1320-1340, qui fait monter à environ un tiers la part des gradués dans les bénéfices, y compris au niveau le plus élevé, puisque pour le XIV^e siècle, sur 134 cardinaux, 66 ont des grades

¹⁰² J. Fried, *Die Entstehung des Juristenstandes im 12. Jahrhundert. Zur sozialen Stellung und politischen Bedeutung gelehrter Juristen in Bologna und Modena*, Cologne, 1974; P. Classen, *Richterstand und Rechtswissenschaft in italienischen Kommunen des 12. Jahrhunderts*, dans Id., *Studium und Gesellschaft im Mittelalter*, J. Fried (éd.), Stuttgart, 1983. L'idée d'une professionnalisation et d'une démocratisation précoce du métier de juge a été entièrement révisée par J.-C. Maire Vigueur, *Gli iudices nelle città comunali : identità culturali ed esperienze politiche*, dans P. Toubert et A. Paravicini Bagliani (éd.), *Federico II e le città italiane*, p. 161-176. Cf. aussi P. Gilli, *La noblesse du droit. Débats et controverses sur la culture juridique et le rôle des juristes dans l'Italie médiévale, XII^e-XV^e siècles*, Paris, 2003.

¹⁰³ Il serait trop long de citer les études anciennes sur ces questions. Mentionnons seulement *Banchieri e mercanti di Siena*, Sienna, 1987; E. D. England, *Enterprise and Liability in Sienese Banking, 1230-1350*, Cambridge (Mass.), 1988; E. S. Hunt, *The Medieval Super-Companies : A Study of the Peruzzi Company of Florence*, Cambridge, 1994; L. Castellani, *Gli uomini d'affari astigiani. Politica e denaro tra il Piemonte e l'Europa (1270-1312)*, Turin, 1998. Pour une vue d'ensemble rapide, je me permets de renvoyer à F. Menant, *L'Italie des communes (1100-1350)*, Paris, 2005.

universitaires¹⁰⁴. Si on ajoute ceux qui semblent avoir reçu une instruction supérieure hors de l'université, on peut conclure à l'importance nouvelle de l'instruction dans les carrières cléricales, phénomène renforcé par les passages fréquents vers le service des princes, qui est lui aussi favorisé par les grades universitaires. À titre de comparaison avec le monde méridional, si l'on suit le parcours d'étudiants passés dans les collèges parisiens et globalement originaires de France du Nord au XIV^e siècle, on peut mesurer l'impact de l'instruction sur les carrières, ou bien au sein de l'université elle-même, ou bien au service de l'Église et de l'État¹⁰⁵. Cette donnée majeure semble de plus s'accompagner d'un autre phénomène, la part relativement modeste prise par la noblesse à cette course aux diplômes et aux diplômés caractéristiques du XIV^e siècle¹⁰⁶. La conjonction de ces deux éléments permet de souligner le rôle joué par le capital scolaire – c'est peut-être la première fois que cette notion peut intervenir de manière pertinente à l'échelle de l'Occident, ce qui renvoie à la constitution de bureaucraties au sens wébérien, avec un personnel diplômé, et à la reconnaissance internationale de formations intellectuelles institutionnalisées – mais laisse aussi penser que ce capital scolaire pourrait être une forme privilégiée de l'ascension sociale face à la noblesse traditionnelle et une manière de résister aux effets sociaux de la crise¹⁰⁷.

Cette idée peut trouver son illustration dans les parcours individuels de personnages bien connus. Certains personnages importants de l'histoire de l'Église sont d'origine modeste et ont fait des études universitaires, ce qui a souvent été remarqué et laisse penser à une mobilité sociale ascendante. L'exemple de Jacques Duèse, le pape Jean XXII, montre qu'un rejeton de la bourgeoisie urbaine de Cahors, pouvait accéder aux plus hautes fonctions de l'Église dans cette conjoncture, sans parler de son successeur Benoît XII, fils de meunier¹⁰⁸. On trouve également plusieurs cardinaux aux parcours

¹⁰⁴ B. Guillemain, *La cour pontificale d'Avignon (1309-1376)*... cit. et J. Verger, *Études et culture universitaires du personnel de la Curie avignonnaise, dans Aux origines de l'État moderne. Le fonctionnement administratif de la papauté d'Avignon*, 1998, p. 61-78.

¹⁰⁵ Voir les livres de N. Gorochov, *Le collège de Navarre de sa fondation (1305) au début du XIV^e siècle (1418). Histoire de l'institution, de sa vie intellectuelle et de son recrutement*, Paris, 1997, et de T. Kouamé, *Le collège de Dormans-Beauvais à la fin du Moyen Âge. Stratégies politiques et parcours individuels à l'Université de Paris (1370-1458)*, Leyde-Boston, 2005.

¹⁰⁶ Voir par exemple J. Verger (dir.), *Histoire des universités en France*, Toulouse, 1986, p. 90.

¹⁰⁷ Joseph Morsel a ainsi pu parler de « méritocratie », *L'histoire (du Moyen Âge) est un sport de combat*, lamop-univ-paris1.fr/JosephMorsel/index/htm.

¹⁰⁸ Voir les études biographiques de Jean XXII et Benoît XII par B. Guillemain, *La cour pontificale d'Avignon*... cit.

comparables. Cependant, il faut nuancer ces exemples, qui n'en sont pas moins remarquables en termes de mobilité. Non seulement on en trouve de manière continue au long du Moyen Âge, ce qui confirme peut-être la possibilité d'une ascension sociale dans l'Église par l'instruction, plutôt que l'influence de la conjoncture de 1300, mais il faut aussi remarquer que la documentation met davantage en valeur ces cas exceptionnels, parvenus à des fonctions très exposées, que les trajectoires locales plus banales au sein de l'Église, qui sont peut-être moins propres à l'ascension sociale par l'instruction. De plus, cette mobilité sociale qui semble se dessiner mais qui paraît difficile à quantifier révèle un autre élément notable, une forme de contraste entre Europe du Nord et monde méditerranéen.

Ainsi, l'importance quantitative des gradués dans les carrières cléricales en France et Angleterre est remarquable. Dans le cas du chapitre de Laon, on note 20% de gradués en 1200, 45% en 1300, et jusqu'à 86% en 1412¹⁰⁹. D'autres villes montrent un processus ralenti par la conjoncture de 1300, mais pas moins révélateur au fond de la nouvelle place de l'instruction. Ainsi, à Amiens, on voit que l'accession au chapitre est au XIII^e siècle un moyen d'agrégation de la bourgeoisie urbaine aux élites¹¹⁰. Au XIV^e siècle, on semble entrer au contraire dans un moment de blocage de l'ascension : on peut se demander si ce n'est pas là une manière pour la noblesse de conserver le monopole d'une ressource privilégiée dans une phase de crise, ce qui peut être mis en parallèle avec les blocages dans le monde du laïcat urbain. Le jeu finit par se rouvrir ensuite, et au XV^e siècle, on voit un élargissement du chapitre aux bourgeois, qui précisément y accèdent à l'aide de diplômes obtenus à l'université, le plus souvent à Paris. Dans le cas du chapitre d'Exeter, en Angleterre, pour le XIV^e siècle et la première moitié du XV^e siècle, on trouve 222 chanoines sur 321 inscrits à l'université. Dès le XIV^e siècle, le chapitre est constitué aux deux tiers de gradués, proportion qui s'élève ensuite aux trois quarts au XV^e siècle¹¹¹. Plus

¹⁰⁹ H. Millet, *Les chanoines du chapitre cathédral de Laon (1272-1412)*, Rome, 1984 (*Collection de l'École française de Rome*, 56).

¹¹⁰ H. Millet, *Les 'Fasti Ecclesiae Gallicanae' : des clés pour l'histoire des élites urbaines*, dans *Les élites urbaines au Moyen Âge, XXVII^e Congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public*, Rome, mai 1996, Rome, 1997, p. 319-333 (*Collection de l'École française de Rome*, 238); P. Desportes et H. Millet, *Fasti Ecclesiae Gallicanae*, t. 1, *Diocèse d'Amiens*, Turnhout, 1996.

¹¹¹ D. N. Lepine, *The canons of Exeter Cathedral, 1300-1455*, dans H. Millet (dir.), *I canonici...* cit., p. 27-46, dont les données proviennent du tome IX de J. Le Neve, *Fasti Ecclesiae Anglicanae, 1300-1541*, éd. révisée par J. M. Horn, B. Jones et H. P. F. King, 12 vol., Londres, 1960-1967, et de W. E. Lunt et E. B. Graves, *Accounts Rendered by Papal Collectors in England 1317-1378*, Philadelphie, 1968.

de la moitié des chanoines des chapitres cathédraux de Londres, Lincoln, York et Lichfield sont des universitaires dès le premier quart du XIV^e siècle¹¹². On l'a déjà mentionné, cette place accordée aux universitaires se retrouve dans les entourages des souverains français et anglais. Dans la mesure où la proportion de nobles dans les universités semble limitée, sauf dans l'Empire¹¹³, ces gradués n'appartiennent donc sans doute pas à l'aristocratie, mais parviennent à se faire une place en tant que chanoine. À la faveur de la conjoncture de 1300, l'instruction semble donc être devenue, au moins en France du Nord¹¹⁴ et en Angleterre, un instrument de réponse à la crise, voire d'aubaine, permettant une mobilité sociale ascendante – et son absence, corrélativement, crée un risque de déclassement.

En revanche, la situation de la France du Midi, de l'Espagne et de l'Italie semble différente, même s'il faut éviter une opposition trop tranchée, les nuances locales étant elles-mêmes souvent fortes. Dans beaucoup de cas, la structure sociale des chapitres paraît montrer une forte prépondérance de la noblesse et une part moindre réservée aux gradués de l'université, avec des nuances. La France méridionale montre ainsi des chapitres avec une proportion parfois importante de gradués, dépassant le tiers, et touchant parfois aux deux tiers, mais ils sont rares¹¹⁵. Plus classique semble être un cas comme celui du chapitre de Romans, qui montre au XIV^e siècle environ un cinquième de gradués, ce qui est inférieur à la situation de France du Nord ou d'Angleterre, et une bipartition très nette entre une prépondérance de la noblesse traditionnelle et l'entrée d'une bourgeoisie urbaine dotée d'un capital scolaire, souvent du droit canon¹¹⁶ – le critère devient d'ailleurs obligatoire pour les roturiers, ce qui, une nouvelle fois, montre l'ambivalence de notre problématique. On retrouve le même phénomène ailleurs dans la vallée du Rhône, comme à Lyon en 1332 où le chapitre décide la fermeture aux roturiers, ce qu'on peut rapprocher dans l'ensemble de chapitres impériaux et italiens souvent dominés par la noblesse¹¹⁷. Parallèlement, on constate pour la même époque que la proportion de nobles fréquentant les universités reste faible, entre

¹¹² J.-P. Genet, *La mutation de l'éducation...* cit., tome 2, p. 362 et K. Edwards, *English secular cathedrals in the Middle Ages*, Manchester, 1967.

¹¹³ J. Verger, *Les gens de savoir...* cit., p. 204.

¹¹⁴ P. Desportes, *Les gradués d'université dans la société urbaine de la France du Nord à la fin du Moyen Âge*, dans Id., *Aspects de la Picardie au Moyen Âge*, Amiens, 1995, p. 107-128.

¹¹⁵ J. Verger, *Les chanoines et les universités...* cit.

¹¹⁶ L. Viallet, *Bourgeois, prêtres et cordeliers à Romans (v. 1280-v. 1530). Une société en équilibre*, Saint-Étienne, 2001, p. 292-298.

¹¹⁷ B. Galland, *Deux archevêchés entre la France et l'Empire...* cit., p. 431-432.

3% et 6% dans le Midi¹¹⁸, ce qui confirme que l'instruction a été davantage un instrument de promotion des non-nobles que de reconversion des anciennes élites nobiliaires. Dans le contexte de 1300, la possibilité d'utiliser la cléricature comme moyen d'ascension sociale pour les non-nobles tendrait donc à se réduire en général, mais à augmenter proportionnellement pour ceux qui ont fait des études, ce qui, au total, a pour effet de valoriser l'instruction. Elle a pu servir de tremplin, même si ses effets sont restés limités par rapport à la noblesse dans le monde méridional. Ce n'est que progressivement, dans la France du Midi, que la situation se rapproche de la France du Nord : entre 1360 et 1400, la situation commence à être comparable, même si certains chapitres comme Bordeaux conservent des structures sociales traditionnelles, avec peu de place pour les gradués¹¹⁹.

Les situations espagnole et surtout italienne semblent encore plus claires de ce point de vue¹²⁰ : on constate la domination de la noblesse, et une représentation beaucoup plus limitée des gradués de l'université. À Parme et Pavie, pour lesquels on dispose de chiffres au début du XV^e siècle, la moitié des chanoines sont nobles, tandis qu'entre 15 et 20% sont gradués – et ce ne sont pas les mêmes¹²¹. Ce sont donc des chiffres comparables à la France du sud. À Santa Maria della Scala à Milan, on ne trouve quasiment aucun chanoine ayant fréquenté l'université¹²², à Saint-Pierre de Rome, ils sont environ 10%, alors que la noblesse représente près de 60% du chapitre pour la période 1277-1376¹²³. On note également une forte prépondérance nobiliaire dans les chapitres du Latran et de Sainte-Marie Majeure étudiés par Andreas Rehberg, même s'il souligne

¹¹⁸ J. Verger, *Histoire des universités...* cit., p. 90.

¹¹⁹ J. Verger, *Les chanoines et les universités...* cit.

¹²⁰ Pour l'Espagne, voir les indications de J.-P. Genet, *Les mutations de la culture...*, p. 362 et de J. Verger, *Les gens de savoir...*, p. 122. Pour l'Italie, on trouvera un premier panorama général des recherches sur l'histoire sociale des institutions ecclésiastiques dans A. Paravicini Bagliani, *Prosopographie et élites ecclésiastiques dans l'Italie médiévale (XII^e-XV^e s.)*. *Réflexions et perspectives de recherches*, dans F. Autrand (éd.), *Prosopographie et genèse de l'État moderne*, Paris, 1986, p. 313-334.

¹²¹ G. Battioni, *Il capitolo cattedrale di Parma (1450-1500)*, dans H. Millet (dir.), *I canonici...* cit., p. 61-72; M. Pellegrini, *Il capitolo della cattedrale di Pavia in età sforzesca (1450-1535)*, dans H. Millet (dir.), *I canonici...* cit., p. 73-92.

¹²² P. Meroni, *Il capitolo di Santa Maria della Scala di Milano*, dans H. Millet (dir.), *I canonici...* cit., p. 93-104.

¹²³ R. Montel, *Les chanoines de la basilique Saint Pierre de Rome (fin XIII^e siècle-fin XVI^e siècle) : esquisse d'une enquête prosopographique*, dans H. Millet (dir.), *I canonici...* cit., p. 105-118, et Id., *Les chanoines de la basilique Saint-Pierre de Rome des statuts capitulaires de 1277-1279 à la fin de la papauté d'Avignon. Étude prosopographique*, dans *Rivista della Chiesa in Italia*, 42, 1988, p. 365-450 et 43, 1989, p. 1-49 et p. 413-479.

d'importantes nuances entre différents groupes de la noblesse, dont il ne faut pas faire artificiellement un bloc unifié¹²⁴. À Anagni ou à Rieti, on constate le même phénomène de domination de la noblesse locale, et de sous-représentation des gradués par rapport à l'Europe du nord¹²⁵. Même s'il y a des exceptions comme Lucques¹²⁶, on peut donc globalement noter une tendance différente dans le contexte de la conjoncture de 1300 : si le capital scolaire devient globalement un facteur de mobilité ascendante, cela vaut d'abord pour l'Europe du nord, tandis que dans le monde méditerranéen, même s'il est difficile de généraliser, la noblesse traditionnelle paraît se maintenir dans les institutions ecclésiastiques locales, ce qui lui permet de bénéficier des ressources de l'Église en temps de crise davantage que dans le Nord, et ce n'est que dans un second temps, au XV^e siècle, que l'instruction finit tout de même par représenter dans certains cas un moyen de progression sociale. Ces observations permettent finalement de formuler quelques interrogations.

Il est d'abord possible de s'interroger sur les formes de l'acquisition du capital scolaire : l'université est un modèle plus fort dans le monde franco-anglais alors que l'Europe du sud, en plus d'un riche tissu universitaire, possède aussi une culture de l'écrit spécifique, reposant sur des écoles notariales par exemple, qui n'apparaît pas dans les sources. Dans cette mesure, il est tout à fait possible d'imaginer que les clercs italiens ou provençaux étaient également pourvus d'une instruction supérieure à celle des siècles précédents, mais qui n'apparaît que difficilement dans les sources. Dans ce cas, il y aurait moins un écart d'instruction réelle que de manifestation institutionnelle de cette instruction : il est difficile de se prononcer sur le niveau véritable de formation de tous ces nobles qui peuplent les chapitres et dont on sait seulement qu'ils ne sont pas passés par l'université.

On peut se demander ensuite si cette différence est liée aux contours de la noblesse dans le monde méridional : la question se pose en particulier du point de vue du patriciat urbain, qui a peut-être davantage tendance à accéder à la noblesse dans le monde

¹²⁴ A. Rehberg, *Die Kanoniker von San Giovanni in Laterano und Santa Maria Maggiore im 14. Jahrhundert : eine Prosopographie*, Rome, 1999.

¹²⁵ P. Montaubin, *Entre gloire curiale et vie commune : le chapitre cathédral d'Anagni au XIII^e siècle*, dans *Mélanges de l'École française de Rome. Moyen Âge*, 109, 2, 1997, p. 303-442; R. Brentano, *Localism and longevity : the example of the chapter of Rieti in the 13th and 14th centuries*, dans K. Pennington et R. Somerville (éd.), *Law, Church and Society : Essays in Honor of Stephan Kuttner*, Philadelphie, 1977, p. 293-310, et Id., *A new world in a small place. Church and religion in the diocese of Rieti (1188-1378)*, Berkeley-Los Angeles-Londres, 1994.

¹²⁶ L. Green, *Il capitolo della cattedrale di Lucca all'epoca di Castruccio Castracani*, dans *Actum Luce*, 13-14, 1984-1985, p. 125-141.

méditerranéen que dans le nord. Il est possible que la différence entre nord et sud masque en réalité la permanence de groupes sociaux dominants d'origine urbaine, au détriment de la noblesse féodale – c'est du moins ce que laissent supposer certaines comparaisons : la noblesse urbaine de Romans n'est pas toujours sociologiquement très éloignée du patriciat urbain de Reims ou de Laon, qui n'est pas considéré comme noble. Dans ce cas, on pourrait dire que l'instruction devient un critère d'abord là où les groupes sociaux urbains qui dominent les chapitres n'ont pas la légitimité conférée par la noblesse. En quelque sorte, la noblesse urbaine du midi ou d'Italie aurait moins besoin de faire des études que le patriciat de France du nord ou d'Angleterre, mais la structure sociale globale des chapitres ne serait pas fondamentalement différente.

Ces deux hypothèses partent du principe qu'il y a une plus grande communauté d'instruction ou de niveau social que ce qu'on pourrait croire au premier abord, et que la différence entre mondes méridional et septentrional est une illusion d'optique. Cependant, on peut aussi se poser finalement la question de savoir si cette différence n'est pas la traduction très concrète d'une résistance sociale inégale des élites entre nord et sud. Il est possible que la crise et la concentration des bénéfices ne soient pas parvenues aussi rapidement à mettre en cause le monopole des élites nobiliaires sur les chapitres et les institutions ecclésiastiques dans le monde méridional, alors que cela a été le cas dans l'Europe du nord. Il est également possible que les élites provençales ou italiennes aient eu un accès plus direct à la papauté, de sorte que la modification dans la procédure de nomination aux bénéfices n'ait rien changé à leur capacité de faire carrière¹²⁷. Dans un cas comme dans l'autre, l'instruction aurait donc été un critère de moindre importance pour l'accès aux ressources de l'Église en temps de crise et c'est seulement dans un second temps, avec l'élévation générale du niveau de formation des clercs, que l'instruction et les diplômes auraient pris la même importance dans le monde méridional qu'en France du nord ou en Angleterre.

Conclusion

Peut-on essayer de tirer quelques idées générales de ces observations limitées? Il est nécessaire, une fois encore, de distinguer clercs et laïcs. On peut faire remarquer que le XIV^e siècle est sans doute un

¹²⁷ Voir les carrières des clercs de la noblesse romaine ou du Latium en général, ou celles des clercs liés à la noblesse provençale, qui fait directement appel au pape : F. Mazel, *La noblesse et l'Église en Provence...* cit.

vrai moment d'affirmation du capital scolaire au sein de la distribution des hiérarchies sociales dans le monde clérical, et que si cette évolution n'est pas directement liée à la conjoncture de 1300, elle détermine les stratégies sociales dans les décennies qui suivent, à un moment où l'Église est sans doute perçue comme un recours possible contre une mobilité descendante, voire comme une opportunité d'ascension. Il est effectivement possible de mettre en évidence des exemples de mobilité sociale ascendante, et il est vrai qu'ils sont sans doute plus forts au sein de l'Église et par le truchement de l'instruction que dans n'importe quelle autre configuration sociale du XIV^e siècle.

Ces éléments ne suffisent toutefois pas à en faire un critère absolu de mobilité sociale, en particulier dans le monde méditerranéen. L'instruction est d'abord une ressource mobilisable pour s'adapter à la crise et en limiter les effets, en particulier du côté des élites urbaines, nobles ou pas, qui s'adaptent, rapidement dans le nord, plus progressivement dans le sud. La conjoncture de 1300 voit l'instruction devenir un critère majeur pour l'accès aux ressources de l'Église, mais cela ne signifie pas un bouleversement complet de la sociologie ecclésiale, et une démocratisation des chapitres. En s'adaptant aux nouvelles règles pontificales et en passant par une mobilité géographique accrue nécessitée par les études supérieures, ce sont souvent ceux – nobles ou non nobles – qui dominaient déjà l'Église dans les villes du XIII^e siècle qui s'en servent comme élément de résistance à la crise au XIV^e siècle, même si on constate, après 1350, la lente émergence de nouvelles élites urbaines plus instruites, comme l'a montré Lauro Martines pour Florence¹²⁸, et un recul très progressif de la mainmise de la noblesse sur les chapitres (plutôt pour la fin du XIV^e siècle, et dans la France du midi plus qu'en Italie).

Les observations finales que l'on pourra tenter à propos des laïcs restent à l'état d'ébauches, davantage encore qu'en ce qui concerne les clercs : les milieux sont trop divers, les études encore peu nombreuses, les effets de la conjoncture souvent discutables. Un phénomène est assuré : l'incontestable développement de l'instruction générale aussi bien que des savoirs techniques, qui professionnalise sans aucun doute profondément beaucoup de métiers, depuis les plus manuels jusqu'à ceux qui reposent sur le savoir universitaire. Un autre phénomène, connexe au premier, se laisse pressentir sinon appréhender directement : la circulation des savoirs de toute

¹²⁸ L. Martines, *Lawyers and Statecraft in Renaissance Florence*, Princeton, 1968.

sorte – des techniques aux bonnes manières –, qui emprunte en partie seulement le canal de l'écrit mais va de pair avec l'instruction scolaire, qu'elle complète. Au-delà de cette double tendance capitale et de longue durée, on entre dans l'observation sectorielle ou dans l'hypothèse. Le cœur de cette hypothèse, c'est que l'ascension que devrait permettre cette croissante primauté des savoirs se heurte à la fin du XIII^e siècle aux blocages sociaux qui constituent l'idée de départ de notre colloque, et qu'il conviendrait de discuter encore. On a même l'impression que bien des travailleurs qualifiés – tisserands, notaires, maîtres d'école, artisans de toutes sortes, sans compter les petits propriétaires ruraux – qui pouvaient jusqu'aux dernières décennies du XIII^e siècle espérer former une classe moyenne, voire se glisser dans le groupe dominant, basculent du côté des pauvres; non seulement ils ne montent plus l'échelle sociale, mais le déclassement les guette¹²⁹. L'instruction n'est plus, pour un jeune homme intelligent, énergique et muni d'un petit capital social, un gage assuré de mobilité ascendante et d'intégration aux classes moyennes des artisans aisés et des marchands, avec des perspectives d'insertion dans les groupes dominants, comme cela a été le cas pour beaucoup au cours du XIII^e siècle. Les régimes de Popolo des villes italiennes ont joué un rôle particulièrement important dans cette insertion, en offrant des places aux hommes instruits et en leur donnant accès au plus haut niveau de décision politique et économique; ils ont ainsi soutenu des ascensions sociales parfois fulgurantes, entre administration communale, affaires et politique. Mais l'effet d'ascenseur social des régimes de Popolo s'essouffle au début du XIV^e siècle, voire plus tôt, en même temps que ces régimes eux-mêmes, et le retour des anciennes classes dirigeantes, à peine élargies, est parfois brutal, comme à Milan ou dans certains régimes de seigneurie personnelle. Cette évocation des conflits politiques sur lesquels débouchent les rivalités sociales amène finalement à mentionner le rôle des laïcs instruits dans les révoltes et les mouvements populaires du XIV^e siècle; Cola di Rienzo est l'archétype de ces tribuns d'origine modeste mais cultivés et rompus au débat et à la diffusion des idées¹³⁰, ce qui nous conduit à des problèmes politiques vitaux du XIV^e siècle.

La comparaison entre monde clérical et monde laïc montre ainsi un certain contraste du point de vue des liens entre mobilité

¹²⁹ Sur ceci, et ce qui suit, voir l'état des lieux de F. Menant, *L'Italie des communes...* cit.

¹³⁰ Cf. d'autres cas dans J. Verger, *Les gens de savoir...* cit., p. 171-178, partic. p. 174-176. Le rôle de l'instruction a également attiré l'attention des historiens des soulèvements anglais du XIV^e siècle : voir par exemple S. Justice, *Writing and rebellion : England in 1381*, Berkeley, 1996.

sociale et instruction dans le contexte de la conjoncture de 1300 : chez les laïcs, l'instruction n'est plus un outil aussi efficace qu'elle avait pu l'être durant les XII^e et XIII^e siècles pour assurer une ascension sociale; chez les clercs, même si elle n'est pas toujours suffisante, elle est sans doute, à la faveur de la crise, le principal instrument de mobilité sociale.

Cette opposition doit néanmoins être nuancée. Il faut d'abord rappeler les importantes différences à l'intérieur de chaque groupe qui ne forment pas des unités homogènes. L'instruction scolaire, qui semble ne plus être aussi valorisée dans le monde laïc, n'est pas la seule forme de transmission des savoirs : il existe également des savoirs non-scolaires ainsi que toute une éducation, au sens de l'acculturation à un milieu, dont l'acquisition peut être décisive chez les laïcs pour franchir les échelons de la société dans le contexte de la conjoncture de 1300. Il est également nécessaire de faire valoir que la frontière entre laïcité et cléricature n'est pas étanche : sociologiquement, les retombées de l'ascension sociale chez les clercs se font aussi sentir chez la parentèle laïque, de sorte que les effets de l'instruction en termes de mobilité sociale doivent être pensés de manière globale. Enfin, la distinction entre clercs et laïcs n'est peut-être pas la seule manière adéquate de formaliser notre problème. À côté des formes de savoir non-scolaires, en particulier celles qui s'apparentent à la «civilisation des mœurs» en plein essor, ce qui devient particulièrement pertinent en termes de mobilité sociale ascendante au moment de la crise de 1300 n'est pas l'instruction en général, mais l'instruction sanctionnée par des titres, dont la production d'une certification spécifique, valable au delà du seul réseau social local, donc liée à une mobilité géographique et contrôlable : cette instruction-là, qui est une production historique particulière, est une des clés privilégiées pour donner accès aux univers en voie de bureaucratization des États modernes, et surtout, de l'Église, à un moment où ces appareils augmentent leur contrôle sur des ressources par ailleurs en voie de raréfaction. Un accès social plus ouvert à des ressources plus rares malgré la résistance des élites traditionnelles, voilà la mobilité sociale que propose une certaine forme d'instruction scolaire dans le contexte difficile des années 1300.

Étienne ANHEIM et François MENANT

